

République du Niger
Ministère de l'Energie et du Pétrole



Projet « Intégration de la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre dans le Programme Rural d'Accès aux Services Energétiques du Niger (PRASE-FEM) »

PRASE-FEM

Rapport d'évaluation à mi-parcours



Consultants

M. Alioune Tamchir THIAM (Consultant international)
M. Rabiou Hassane Yari (Consultant national national)

Août 2015

Sommaire	Page
Sigles et Acronymes.....	01
Résumé exécutif.....	01

I. INTRODUCTION.....	01
1.1. Rappel du contexte.....	01
1.2. Présentation de l'objet d'évaluation	03
1.3. Objectifs et portée de l'évaluation.....	04
II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL DE LA MISSION D'EVALUATION.....	05
2.1. Echantillonnage.....	05
2.2. Spectre de vision.....	05
2.3. Recherche documentaire.....	06
2.4. Rapportage.....	06
2.5. Structuration du rapport.....	07
III. PRINCIPAUX RESULTATS D'ANALYSE ET D'EVALUATION DU PROJET...	08
3.1. Pertinence du projet.....	08
3.2. Qualité de la conception de l'action.....	09
3.3. Efficience de la mise en œuvre.....	11
3.4. Efficacité de la mise en œuvre.....	27
3.5. Perspectives d'impacts.....	28
3.6. Viabilité et Perspectives de durabilité.....	30
3.7. Aspects horizontaux et transversaux.....	31
IV. PRINCIPALES LECONS ET RECOMMANDATIONS	32
V. ANNEXES.....	35
Annexe 1 : Cadre logique révisé et tableau des indicateurs.....	36
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées.....	44
Annexe 3 : Echantillon de localités visitées	45
Annexe 4 : Programme de travail de la mission d'évaluation.....	46
Annexe 5 : Monographies des questionnaires et guides d'entretien utilisés.....	47
Annexe 6 : Bibliographie consultée.....	54
Annexe 7 : Termes de référence de la mission d'évaluation.....	55

SIGLES ET ACRONYMES

AGR	: Activité Génératrice des Revenus/Richesses
ANFIT	: Agence nationale de financement des Collectivités territoriales
ASE	: Accès aux Services Énergétiques
CDEAO	: Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CFG	: Comité féminin de gestion
CILSS	: Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse au Saha
CNEDD	: Conseil National de l’Environnement pour un Développement Durable
CNME	: Comité National Multisectoriel Énergie
DERED	: Direction des Énergies renouvelables et des Énergies Domestiques
EFP	: Étude de Faisabilité Participative
FEM	: Fonds pour l’Environnement Mondial
GAR	: Gestion Axées sur les Résultats
GEF	: Global Environment Facility
GES	: Gaz à effet de serre
IMF	: Institutions de Micro Finances
LB/CEDEAO	: Livre Blanc Régional de la CEDEAO/UEMOA
MEP	: Ministère de l’Energie et du Pétrole
NEX	: Procédures Nationales de Dépenses (National Exécution)
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSE	: Opérateurs de Services Énergétiques
PASE	: Projet d’accès aux services énergétiques
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l’Environnement
PRASE	: Programme national de Référence d’Accès aux Services Énergétiques
PREP	: Programme Régional Energie Pauvreté
PTFM	: Plates Formes Multifonctionnelles
PV	: Photovoltaïque
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SDR	: Stratégie de Développement Rurale
SDRP	: Stratégie de développement et de réduction de la pauvreté
SE4ALL	: Sustainable Energy for All (Energie durable pour tous)
SIE	: Système d’information énergétique
SIG	: Système d’information géographique
SNASEM	: Stratégie nationale d’accès aux services énergétiques modernes
SSB	: Services Sociaux de Base
UA	: Union Africaine
UE	: Union Européenne
UCGP	: Unité de Coordination et de Gestion du Projet
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMO	: Unité de mise en œuvre
USD (\$ US)	: Dollars des Etats Unis d’Amérique

RESUME EXECUTIF

1. Cadre de l'évaluation

Le «Projet d'Intégration de la réduction des émissions de Gaz à effet de serre dans le Programme national d'accès aux services énergétiques (PRASE-FEM) » fait partie des trois premiers projets de mise en œuvre du PRASE¹ du Niger. Il a pour objectif général: la promotion des solutions à faible émission de carbone afin d'améliorer aussi bien l'accès à l'énergie que l'accès aux services énergétiques modernes. Ses cibles-bénéficiaires sont: les populations de la Commune rurale de Safo (Région de Maradi, Département de Madarounfa), les acteurs/décideurs étatiques et communaux et le secteur privé.

Il comprend six composantes : i) - Renforcement des capacités institutionnelles en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du programme national d'accès aux services énergétiques modernes ; ii) - Réduction d'émission de GES dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures collectives décentralisées (santé, éducation, eau, etc.) ; iii) - Réduction d'émission de GES dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures productives (agriculture, plates forme multifonctionnelles) ; iv) - Réduction d'émission de GES dans la fourniture des services énergétiques domestiques ; v) - Capitalisation et consolidation de la capacité et des acquis des acteurs en matière d'émission de GES ; et vi) Gestion du projet.

Le PRASE-FEM a démarré ses activités en 2013 pour une durée de quatre ans (2013- 2016). Cette évaluation à mi-parcours du projet a pour but d'analyser son évolution, (voire ses progrès) vers ses objectifs et résultats escomptés en vue de dégager les enseignements et recommandations permettant d'améliorer la mise en œuvre de l'action.

La mission d'évaluation s'est déroulée du 06 au 28 août 2015 à Niamey et dans la zone du projet (Région de Maradi, Département de Madarounfa, Commune rurale de Safo). Ses analyses et constats sont résumés comme suit.

2. Résultats d'analyse et d'évaluation du projet

2.1. Pertinence du projet

Le projet (PRASE-FEM) est pertinent et d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses bénéficiaires et cibles (populations rurales, collectivités et autorités locales, Etat et secteur privé). L'opération s'inscrit dans les politiques et priorités actuelles du Niger en matière d'accès aux services énergétiques modernes, de promotion des énergies renouvelables pour limiter les émissions de GES, de développement rural durable et de réduction de la pauvreté (déclinées dans divers documents dont le PRASE. Le projet est politiquement bien ancré et soutient le développement local et les politiques énergétique et environnementale du pays.

2.2. Qualité de la conception de l'action

Le PRASE/FEM est un projet très pertinent et encore d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires, mais sa conception s'est révélée insuffisante sur certains plans qui ont lourdement affecté l'efficacité de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats escomptés à ce stade (à mi-parcours).

¹ Programme national de Référence pour l'Accès aux Services Energétiques

La formulation du projet (cadre institutionnel et répartition des rôles et responsabilités entre les différents acteurs intervenants) semble parier sur des hypothèses plus ou moins fondées et sur lesquelles pesaient des risques potentiels (non pris en compte) qui étaient pourtant perceptibles lors de la formulation de l'action (risques liés au cofinancement privé à hauteur d'environ 29 % du coût total du projet ; à la responsabilisation excessive du CNME², à la surestimation des capacités initiales du CNME et de l'OSD³ ; et à l'anticipation sur la disponibilité des outils de gouvernance sectorielle de l'électrification rurale).

2.3. Efficience de la mise en œuvre

Pour les moyens financiers : le projet a démarré ses activités en janvier 2013 (pour 48 mois, janvier 2013- décembre 2016), pour un coût total (ou budget initial) de l'action évalué à 2 768 182 USD, répartis entre les engagement de participation du FEM pour 63,9 % (soit 1 768 182 USD), du Bureau-PNUD/Niger pour 7,2 % (soit 200 000 USD) et d'un Promoteur privé « Eco-Act » pour 28,9 % (soit 800 000 USD). La mobilisation des ressources (pour ce qui est de l'engagement du PNUD et du FEM) s'est faite dans des proportions et à un rythme qui ont permis la mise en œuvre de l'action. Le cofinancement attendu de l'acteur privé (Eco Act) ne s'est pas réalisé (cet acteur n'a pas honoré les engagements initiaux pris lors de la formulation du projet). Ce qui représente 800 000 USD (soit 28,9 %) en moins du budget global du projet. Un projet mis en œuvre avec environ 1/3 de son budget prévisionnel en moins, devrait faire l'objet d'une révision de ses objectifs et résultats pour les redimensionner (ce qui n'a pas été fait).

Les livrés (équipements et installations d'accès à l'électricité et à la force motrice) à ce stade de mise en œuvre du projet, en rapport avec les résultats des composantes 2 et 3 sont de bonne qualité technologique. Cependant, les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les bénéficiaires ruraux restent à consolider à travers la formation technique et économique (gestion) des usagers-bénéficiaires et la mise en place d'un service pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements.

L'Etat du Niger, qui n'avait pas pris d'engagement initial (lors de la formulation de l'action) pour le financement du projet, a cependant accordé 50 Millions FCFA, soit 80 000 USD (sous forme d'inscription budgétaire pour 2015) au profit du projet et il a aussi prévu d'accorder 50 millions FCFA en 2016 prochain. Il s'agit là d'un signe encourageant qui témoigne de l'intérêt que l'Etat accorde à ce projet.

Le cadre de concertation et de pilotage du projet fonctionne assez bien et la communication est satisfaisante entre l'Unité d'exécution du projet, le Bureau-pays du PNUD et le Ministère de l'Energie et du Pétrole (MEP). Il a permis de trouver des solutions idoines pour la poursuite de la mise en œuvre du projet malgré les imperfections de sa conception.

2.4. Efficacité

Le niveau d'activités et de résultats est : i) - **Très satisfaisant** pour les composantes 2 et 3 du projet relatives à la réalisation des équipements et infrastructures d'accès aux services énergétiques à usage productif (pompage solaire pour l'irrigation, PTFM comme micro entreprise rurale à gestion féminine, etc.) ou social (électrification des écoles et centres de santé) ; ii) - **Satisfaisant** pour le volet ingénierie socio organisationnel et alphabétisation des

² Comité National Multisectoriel Energie

³ Opérateur privé de Service Délégué

membres du CFG⁴ des PTFM⁵ ; iii) - **Insuffisant** pour le volet formation technique des usagers bénéficiaires des services énergétiques et pour l'ensemble des résultats de la composante 1 relative au renforcement des capacités institutionnelles et la mise en œuvre de l'OSD, et iv) - **Très insuffisant**, voire inexistant pour la composante 4 (efficacité énergétique), qui, fort heureusement, est reprise dans le cadre du PASE⁶/Safo.

A ce jour, les résultats attendus des composantes 2 et 3 du projet sont atteints à plus de 60 % (il reste à consolider et pérenniser les acquis en matière d'infrastructures d'électrification et d'accès des populations-cibles aux services énergétiques promus). Les progrès relatifs à l'atteinte des résultats de la composante 1 du projet sont de l'ordre de 20 %; contre 0 % pour la composante 4 (par PRASE-FEM) ou 20 % si l'on tient compte de l'apport du projet PASE/Safo qui est cofinancé par le PNUD/FEM à travers PRASE-FEM.

Au rythme actuel de la mise en œuvre des actions, les résultats attendus des composantes 1, 2 et 3 et l'objectif général du projet seront probablement atteints à la fin de l'action, mais pas suffisamment testés, consolidés et pérennisés pour les résultats de la composante 1. A ce jour, les indicateurs IOV pour l'atteinte du but du projet (à savoir : « la réduction des émissions de carbone pour l'énergie au Niger et l'accès d'environ 70 000 personnes rurales aux services énergétiques modernes grâce au projet ») progressent (voire positivement) et sont loin de la situation de référence.

2.4. Effets et impacts perceptibles

Les communautés bénéficiaires ont bien tiré avantage du projet. Les infrastructures (investissements) permettant l'accès à l'électricité et à la force motrice à travers des solutions technologiques faiblement émettrices de carbone sont réalisées en majorité et les populations ont accédé à des services énergétiques pour l'éclairage, le pompage de l'eau, la force motrice, la chaîne de froid pour la conservation des médicaments, l'eau chaude sanitaire, etc. Mais la durabilité de ces services est encore en construction pour ce qui est de la mise en place de mécanismes endogènes de gestion et de renouvellement des équipements.

Les services obtenus à travers le projet ont sans doute permis de changer le mode de vie des bénéficiaires. Les effets directs prévus ne sont pas encore tous effectifs ou perceptibles à ce jour, mais la probabilité d'atteindre l'objectif général du projet est forte, sous réserve du redéploiement des moyens et de l'accélération et densification des activités pour l'atteinte des trois résultats attendus de la composante 1 du projet. Les indices des effets directs prévus par rapport à la réduction des émissions de GES sont perceptibles à ce stade, de même que ceux pour l'amélioration de la qualité des services sociaux pour l'éducation et la santé, l'allègement des tâches des femmes et la promotion féminine.

2.5. Viabilité et Perspectives de durabilité

La conception du projet privilégie l'option "équilibre financier de l'OSD", et non une situation de déficit d'exploitation. Le budget pour soutenir le bénéfice de l'opération ne sera pas totalement disponible au niveau de l'opérateur privé (OSD), mais ce dernier a fait preuve d'une grande capacité de mobilisation des ressources financières auprès des institutions bancaires et de microfinance.

⁴ Comité Féminin de Gestion

⁵ Plateforme multifonctionnelle

⁶ Projet d'accès aux services énergétique – cofinancé par PRASE-FEM et l'Union Européenne (dans le cadre de la Facilité Energie, UE-ACP)

Une stratégie de sortie est implicitement intégrée dans la conception du projet (exploitation des installations électriques par un opérateur privé (OSD) qui participe aussi à l'investissement, mise en place de cadres de concertation et de gestion des services énergétiques, maîtrise d'ouvrage et leadership communal, facturation des services aux usagers pour couvrir les charges récurrentes et le renouvellement des équipements par l'OSD.

3. Leçons et recommandations de la mission

- **Principales leçons tirées**

Les sept principales leçons (ou enseignements) tirées de cette évaluation du projet sont :

- Le PRASE/FEM est un projet très pertinent et encore d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires (l'Etat du Niger, les populations rurales de la Commune de Safo et le secteur privé), mais sa conception s'est révélée insuffisante sur certains plans qui ont lourdement affecté l'efficacité de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats escomptés à ce stade (à mi-parcours).

- Il ne couvre qu'une seule Commune rurale (d'environ 70 000 habitants) sur les dizaines (voire centaines) de Communes rurales que compte le Niger, dans un contexte où, tout porte à croire que, les perspectives d'évolution de la couverture énergétique du pays ne répondront pas à court et moyen termes aux besoins en services énergétiques des populations rurales de cette catégorie (groupes les plus démunis et vulnérables) qui constitue pourtant plus de $\frac{3}{4}$ des Nigériens.

- Sa mise en œuvre aurait pu être plus négativement impactée par les faiblesses de la conception de l'action, mais l'Unité d'exécution et le Comité de pilotage du projet ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour poursuivre la mise en œuvre de l'action malgré les imperfections de sa conception.

- L'enthousiasme manifesté par les communautés bénéficiaires témoigne d'un effet global largement positif sur un plus grand nombre de personnes, grâce à l'accès à l'électricité et à la force motrice à travers des options énergétiques (Solaire photovoltaïque et biocarburants) faiblement émettrices de carbone, d'une part, et aux revenus tirés des activités productives, d'autre part, qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

- L'introduction des pompes solaires pour l'irrigation des périmètres agricoles, des plateformes multifonctionnelles (d'allègement des travaux des femmes) utilisatrices de biocarburants à base de Neem et de Jatropha, et l'électrification des écoles et des centres de santé intégré (CSI) dans les villages ont permis des changements considérables dans les conditions de vie des populations bénéficiaires, en particulier dans celles des femmes.

- L'appropriation du projet par ses bénéficiaires et la maîtrise d'ouvrage communale du processus d'électrification rurale et d'accès aux services énergétiques faiblement émettrice de gaz à effet de serre sont des acquis irréversibles, tout comme le potentiel d'impact positif du projet sur l'environnement.

- Les principaux changements observés sur les bénéficiaires sont l'accroissement des revenus et des capacités financières, le renforcement de la vie associative et des capacités techniques, l'accroissement de la taille des organisations et l'adhésion massive au concept du

projet ; ces changements sont accompagnés par l'extension de l'entrepreneuriat féminin et la contribution au développement local et à l'émancipation pour le relèvement des populations bénéficiaires.

- **Principales recommandations**

Les quatre principales recommandations de cette évaluation sont les suivantes.

Recommandation 1 à l'attention du Gouvernement et du PNUD/GEF :

Il est important de poursuivre avec la mise en œuvre de ce projet afin de consolider ses acquis à ce stade et permettre l'atteinte des résultats escomptés ; Un redéploiement du cadre logique et des activités prioritaires est nécessaire pour l'atteinte de l'objectif global de l'action et des résultats escomptés au titres des composantes 1, 2 et 3 du projet (une proposition de base est fait dans ce sens par la mission d'évaluation) ;

Recommandation 2 à l'attention du Gouvernement et du PNUD/GEF :

Pour ce qui est de la structuration initiale du projet en six composantes, il est nécessaire pour la poursuite de la mise en œuvre de l'action, de : i) - supprimer la composante 4 (efficacité énergétique) car l'atteinte des résultats y afférents est définitivement compromise à cause du désistement du co bailleur privé (Eco Act); ii) - supprimer la composante 5 qui est en réalité une résultante et non une entrainante; et iii) - consacrer l'essentiel des activités et des moyens restant à l'atteinte des résultats relatifs à la composante 1 (Renforcement des capacités institutionnelles) notamment pour l'élaboration et la validation des principaux outils de gouvernance de l'électrification rurale et d'accès des ruraux aux services énergétiques modernes (cadres institutionnel, légal et réglementaire, schémas d'exploitation et de tarification des services énergétiques) en vue de la mise en scelle de l'ANPER⁷ et du secteur privé (Opérateur de Services Délégués (OSD)) .

Recommandation 3 à l'attention du Gouvernement et du PNUD/GEF

Pour garantir la viabilité et la pérennité de l'action, la stratégie de sortie (dispositif relais d'intervention, de coordination et de pilotage) devrait être dûment élaborée pour mieux définir les rôles et responsabilités des principaux acteurs de sortie, à savoir l'ANPER, l'OSD et la Commune rurale de Safo durant la phase post projet. Cette stratégie devrait accorder particulièrement une attention sur l'émancipation et la représentativité des femmes dans les instances de décision au niveau local et une veille sur l'appropriation de l'outil PTFM par les femmes (les CFG des PTFM sont en réalité des embryons d'OSD qu'il faudrait « mûrir »).

Recommandation 4 à l'attention de l'Unité de Gestion du Projet

Pour atteindre, dans le temps restant imparti, les résultats relatifs à la composante 1 du projet, il faudrait : i) - Mobiliser une assistance technique internationale pour l'analyse et le coaching du processus d'élaboration et de validation des outils de gouvernance sectorielle (électrification rurale et accès des ruraux aux services énergétiques modernes) ; ii) - Mettre en place une cellule suivi évaluation avec les moyens humains et matériels nécessaires ; et iii) - Etablir avec l'ANPER un cadre permanent d'échange et de concertation pour faciliter une sortie du projet avec maintien de ses acquis et bénéfices.

⁷ Agence nigérienne pour l'électrification rurale

I. INTRODUCTION

1.1. Rappel du contexte

Le contexte socioéconomique du Niger, tout comme celui des autres pays membres de la CEDEAO⁸ est caractérisé par un niveau élevé de pauvreté qui touche plus particulièrement les zones rurales. La réduction de la pauvreté et des inégalités socio-économiques est une priorité nationale du Niger. Le Gouvernement est engagé (voir les SDRP⁹) à poursuivre les efforts pour une réduction effective de la pauvreté et des inégalités et donne à cet effet, la priorité au milieu rural et dans les secteurs qui profitent le plus aux groupes les plus démunis et vulnérables.

Le défi majeur du Gouvernement du Niger est de contribuer à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable du pays à travers le renforcement des filières agro-sylvo-pastorales au niveau de tous les maillons de leur chaîne de valeur (production, transformation, conservation, commercialisation). Les priorités du Gouvernement convergent pour la mise en place des stratégies efficaces « pro-pauvres » au profit d'abord des populations les plus économiquement vulnérables (sans emplois, femmes, enfants en difficulté, ménages ruraux) en assurant un meilleur ciblage et plus d'équité sociale dans la distribution des fruits de la croissance économique et des retombées de l'exploitation minière.

Ces défis et priorités ont des répercussions importantes sur la demande d'énergie du secteur rural en général et de l'agriculture (au sens large) en particulier pour l'accès à la force motrice (mécanisation), à l'électricité et aux combustibles modernes, toutes choses en rapport avec les objectifs de « l'Initiative mondiale Energie durable pour tous (SE4ALL-2030) ».

Les principaux cadres stratégiques et programmatiques qui sous-tendent l'électrification au Niger au cours de ces dix dernières années sont: i) – la Déclaration de Politique Energétique, juillet 2004 ; ii) – la Stratégie Nationale d'Accès aux Services Energétiques Modernes (SNASEM) validée en 2006 ; iii) – le Programme de Référence pour l'Accès aux Services Energétiques (PRASE, 2010 à 2018) ; iv) – le Programme d'urgence d'approvisionnement en électricité pour Niamey en 2011 ; v) – la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPGPM du 16 juin 2011) ; et vi) – le Plan de Développement Economique et Social (PDES, 2012-2015).

Pour la bonne gouvernance du développement du secteur de l'électricité, il manque beaucoup d'outils, notamment pour le développement de l'électrification rural, à savoir les cadres institutionnels et réglementaires et les schémas d'exploitation et de tarification.

Le taux d'accès à l'électricité, en progression lente pour l'ensemble du pays est de l'ordre de 9,5 % en 2013, contre 6,5% en 2003, avec des écarts importants entre les milieux urbain et rural (le taux d'accès en milieu urbain est en moyenne de 47 %, contre 0,4% au niveau rural).

Le Niger est membre de plusieurs organisations sous régionales (CEDEAO¹⁰, UEMOA¹¹, CILSS¹², Autorité du bassin du fleuve Niger (ABN), etc.). Il est membre de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le Niger a souscrit aux Objectifs du

⁸ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

⁹ Stratégie de développement et de réduction de la pauvreté en cours de mise en œuvre

¹⁰ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

¹¹ Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

¹² Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

Millénaire pour le Développement (OMD), au Livre Blanc Régionale CEDEAO/UEMOA sur l'accès aux services énergétiques modernes (ASE), à la Politique Énergétique Commune (PEC) de l'UEMOA et à l'Initiative mondiale « Énergie Durable pour Tous à l'horizon 2030 ». Il participe également à toutes les initiatives mondiales pour le climat et le développement durable (Atténuation du changement climatique à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et adaptation aux changements climatiques).

La pauvreté économique étant corrélée avec la pauvreté énergétique marquée par l'absence ou le faible accès aux services énergétiques modernes, le 12 janvier 2006, les Etats Membres de la CEDEAO et de l'UEMOA ont décidé (*"Livre Blanc sur l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines pour l'atteinte des OMD"*, adopté par les chefs d'Etat de la CEDEAO/UEMOA le 12/1/06 à Niamey (Décision A/DEC.24/01/06) de s'engager dans une politique régionale ambitieuse pour accroître l'accès de leurs populations aux services énergétiques modernes. Cette politique se fixe pour objectif, à l'horizon 2015, de permettre au moins à la moitié de la population d'accéder aux services énergétiques modernes : soit un accès - de 36 millions de foyers supplémentaires et plus de 49 000 localités supplémentaires - à des services énergétiques modernes. Ceci revient à une multiplication par quatre par rapport au nombre de personnes desservies en 2005.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en tant que partenaire stratégique de la CEDEAO pour l'accès des populations rurales et périurbaines aux services énergétiques modernes a apporté son appui à tous les pays membres (dont le Niger) de la Communauté pour l'atteinte des objectifs dans ce domaine

Le Gouvernement du Niger, a su traduire cette ambition partagée des Etats Membres de la CEDEAO en une vision nationale, à travers l'adoption d'un « Programme de référence pour l'accès aux services énergétiques modernes (PRASE) » approuvé le 7 avril 2009 et adopté le 04 janvier 2010 (par Décret Présidentiel n°2010-004/PRN/MME).

Ce PRASE est conçu comme un programme fédérateur transversal qui prend appui sur le DSRP, s'inscrit dans la durée et ambitionne de couvrir progressivement tout le territoire national avec une forte responsabilisation des acteurs nationaux et locaux. Il constitue la réponse du Niger à la démarche régionale initiée en 2005 par la CEDEAO et sa contribution à la mise en œuvre du « Livre Blanc sur l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines pour l'atteinte des OMD »

Par ailleurs, le Niger a adhéré à deux nouvelles initiatives mondiales pour l'énergie durable (SE4ALL) et le Climat (Fonds vert Climat). L'Initiative énergie durable pour tous (SE4ALL) vise trois objectifs essentiels à l'horizon 2030 : 1. Accès universel aux services énergétiques modernes (électricité, force motrice et combustibles domestiques de cuisson) ; 2. Doubler le taux du mix énergétique à écobilan favorable pour atteindre au moins 30 % du bilan énergétique avec les énergies renouvelables ; et 3. Doubler le taux global de l'efficacité énergétique (avec des équipements et modes de productions et de consommations plus efficaces). Les objectifs et les actions pour le développement durable et le climat visent pour l'essentiel : 1. L'atténuation des changements climatiques par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ; et 2. L'adaptation aux changements climatiques pour désamorcer ou atténuer ses effets.

D'une façon globale, le PNUD (qui accompagne le Gouvernement du Niger dans ses efforts pour l'élimination de la pauvreté, la réduction sensible des inégalités et de l'exclusion, le développement durable, etc.) évolue à travers le « Plan d'action du Programme-Pays (CPAP) structuré autour de trois programmes prioritaires : 1. Renforcement des capacités pour une gouvernance de qualité et la prévention des crises et le relèvement ; 2. Renforcement des

capacités pour la réduction de la pauvreté et l'accélération de l'atteinte des OMD ; et 3. Renforcement des capacités de gestion durable des ressources naturelles. Le « Projet d'Intégration de la réduction des émissions de Gaz à effet de serre dans le Programme national d'accès aux services énergétiques (PRASE/FEM¹³), objet de cette évaluation à mi-parcours, est rattaché au programme 3 du CPAP en cours de mise en œuvre.

C'est dans ce contexte national, régional et mondial qu'intervient cette évaluation.

1.2. Présentation de l'objet d'évaluation : Projet d'Intégration de la réduction des émissions de Gaz à effet de serre dans le Programme national d'accès aux services énergétiques (PRASE/FEM).

Le projet objet de cette évaluation (PRASE/FEM) est co financé par le PNUD, le FEM, le Gouvernement et le secteur privé (bien que l'apport du Gouvernement n'ait pas été déterminé à priori dans la formulation de l'action). Il fait partie des trois premiers projets de mise en œuvre du PRASE ; les deux autres étant : 1. le Projet d'Accès Aux Services Énergétiques (PASE) de la Commune rurale de Safo (co financé par l'Union Européenne (UE) à travers la « Facilité Energie UE-ACP¹⁴» et le PNUD/GEF à travers le PRASE/FEM) et 2. le Projet Plateforme multifonctionnelle (co financé par le PNUD et la Coopération Luxembourgeoise).

Ce projet PRASE-FEM (objet de l'évaluation) a effectivement démarré ses activités en janvier 2013¹⁵ pour 4 ans (2013 -2016) et il consiste à prendre en compte la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la réalisation du Programme national de Référence d'Accès aux Services Energétiques modernes (PRASE) au Niger à travers la promotion des énergies propres (à très faible émission de GES).

Il a pour objectif général : la promotion des solutions à faible émission de carbone afin d'améliorer aussi bien l'accès à l'énergie que l'accès aux services énergétiques modernes.

Il a pour cibles-bénéficiaires : les populations de la Commune rurale de Safo (Région de Maradi, Département de Madarounfa), les acteurs/décideurs étatiques et communaux et le secteur privé.

Il comprend cinq composantes assorties de résultats à atteindre (la sixième étant consacrée à la gestion d'ensemble):

1. Renforcement des capacités institutionnelles en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du programme national d'accès aux services énergétiques modernes ;
2. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures collectives décentralisées (santé, éducation, eau, etc.) ;
3. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures productives (agriculture, plates forme multifonctionnelles) ;
4. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques domestiques ;

¹³ Fonds pour l'Environnement Mondial

¹⁴ Afrique, Caraïbes et Pacifique

¹⁵ Date initiale pour le démarrage de PRASE/FEM était 2011, mais à cause des événements politique qui ont occasionné deux ans de retard pour le démarrage de l'action, la réunion de lancement du projet a eu lieu le 12 décembre 2012.

5. Capitalisation et consolidation de la capacité et des acquis des acteurs en matière d'émission de gaz à effet de serre ; et
6. Gestion du projet.

1.3. Objectifs et portée de l'évaluation

Cette évaluation à mi-parcours a pour but (cf. Termes de référence) d'analyser l'évolution du projet vers les objectifs et résultats attendus en vue de dégager les enseignements et recommandations permettant d'améliorer l'évolution du projet. Il s'agit de procéder à un examen approfondi du projet sous différents aspects (conception, mise en œuvre, suivi-évaluation, partenariats, réalisations ou résultats, etc.) afin de dégager les recommandations pertinentes et opérationnelles pour une meilleure prise en compte de la problématique de la réduction des émissions de GES dans la mise en œuvre du PRASE.

Selon ses termes de référence, il s'agira, à travers cette évaluation à mi-parcours (cf. TDR en annexe 7):

- D'apprécier la réalisation des objectifs du projet et de tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des effets et acquis de ce projet ainsi que favoriser l'amélioration globale des différentes interventions au Niger des programmes du PNUD et ses partenaires. Les principaux objectifs visés sont:
 1. Evaluer la pertinence, la performance et le succès du projet dans la réalisation de ses objectifs
 2. Identifier les effets et apprécier la durabilité des résultats du projet y compris la contribution à l'accès à l'énergie en zone rurale, l'intégration des questions relatives à l'accès à l'énergie propre en zone rurale dans les stratégies et politiques locales et nationales de développement, et la contribution à la réduction de la pauvreté.
 3. Analyser et déterminer les éléments permettant le passage à l'échelle et la pérennité des différents et importants investissements ;
 4. Identifier/documenter les leçons apprises et formuler des recommandations pour la conception et la mise en œuvre de politiques énergétiques.
- D'analyser les réalisations du projet en comparaison avec ses objectifs initiaux. L'évaluation analysera l'effectivité, l'efficacité, la pertinence, l'impact, et la viabilité du projet. En outre, elle identifiera les facteurs ayant facilité ou, au contraire, entravé la réalisation de ses objectifs.
- De s'intéresser en plus aux questions de performance, de conception du projet, de stratégie du projet, de reporting, de suivi-évaluation, d'utilisation d'assistance technique, de relation avec les partenaires et d'utilisation effective des ressources financières.

La mission d'évaluation conduite par deux consultants (un international et un national) s'est déroulée du 07 au 28 août 2015 sur le terrain à Niamey et à l'intérieur du pays (Maradi et Commune rurale de Safo), selon une feuille de route résumée en annexe 4.

II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL DE LA MISSION D'EVALUATION

Pour atteindre les résultats attendus de la mission, l'équipe de consultants s'est appliquée à une démarche ne se focalisant pas exclusivement sur les aspects narratifs et quantitatifs des réalisations. Ainsi, l'appréciation de la qualité des actions et des réalisations à travers l'impact sur les bénéficiaires du projet, notamment sur les populations rurales et les acteurs étatiques et locaux constituait l'essentiel de ses observations sur le terrain.

La méthodologie utilisée par l'équipe d'évaluateurs consiste en :

- Un échantillonnage le plus représentatif possible des sites (localités) d'intervention du projet dans la Commune rurale de Safo ; Un échantillon a été choisi avec la collaboration de l'équipe du projet PRASE/FEM ;
- Un balayage à large spectre des acquis, mais aussi des problèmes et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du projet ;
- La recherche et l'analyse documentaire (document de projet, rapports d'avancement, études réalisées par le projet, comptes rendus et rapports d'activités, etc.) ; et
- Un rapportage précis des acquis et faiblesses du projet (niveaux conception et mise en œuvre).

2.1. Echantillonnage

Disposant de trois semaines pour parcourir le projet, considérant les distances énormes séparant les diverses réalisations dans la zones concernée et les difficultés pour accéder à certains sites excentriques, l'équipe d'évaluation a dû réaliser des choix parmi les zones et les sites qu'elle pouvait visiter, en raison de la saison des pluies et de l'état des routes impraticables. Elle s'est fixée comme objectif de retenir un certain nombre de sites pour couvrir les principaux domaines d'intérêt de l'évaluation. Cette démarche a permis aux évaluateurs de mesurer la diversité des actions et des réalisations selon les sites et les localités visités. Ce choix qui biaise le caractère aléatoire de l'échantillonnage n'affecte pas significativement les résultats d'évaluation.

En revanche, l'éparpillement des sites du projet visités a imposé le parcours de plusieurs centaines de km par route. Ceci lui a exigé un effort organisationnel permanent pour réduire l'impact du temps de voyage sur celui de travail d'investigation et d'analyse.

Le plan de travail, voire la feuille de route rédigée à cet effet est résumée en annexe 4, ainsi que la liste des localités visitées (Annexe 3) et des personnes rencontrées à cet effet (voir Annexe 2).

2.2. Spectre de vision

La mission d'évaluation a soigneusement veillé lors de son travail à ne pas se focaliser exclusivement sur les seuls aspects visibles du projet. Elle s'est intéressée, autant que son agenda tendu le lui permettait, à ce qui est en amont et ce qui est en aval. En effet, ce projet se déploie en rapport avec les stratégies et politiques nationales pour la réduction de la pauvreté, l'atteinte des OMD, l'accès aux services énergétiques modernes (PRASE), l'électrification rurale, le développement durable et l'éradication de toutes formes d'exclusion socioéconomique. C'est pourquoi, lors de ses visites, l'équipe d'évaluation s'est ménagé des entrevues avec les autorités locales de la Commune rurale de Safo, les responsables des démembrements étatiques à Niamey et l'équipe de l'UMO (Unité de mise en œuvre) du projet

PASE¹⁶/SAFO cofinancé par le PRASE/FEM. Au cours des réunions organisées, les évaluateurs ont questionné les bénéficiaires de manière à comprendre quel est le message qu'ils ont perçu des équipes d'animations du projet, quels avantages réels leur procure le projet et quelles en sont les contraintes et les perspectives.

2.3. Recherche documentaire

Les consultants évaluateurs ont parcouru divers documents de contexte relatifs aux politiques nationales et sectorielles. Ils ont reçu de la coordination du projet et du PNUD une masse impressionnante de rapports concernant le projet, principalement les rapports d'exécution, les rapports de suivi, les études réalisées et les documents statutaires (document de projet ou la convention de financement, rapports d'avancement). La bibliographie consultée à cet effet est listée en annexe 6.

2.4. Rapportage

La perception des réalisations des suites d'entrevues avec les assemblées d'acteurs, de partenaires et de bénéficiaires du projet peut parfois présenter des éléments de subjectivité. Afin de s'en dégager au maximum, les consultants se sont imposés la discipline de réaliser au jour le jour des minutes des principales entrevues effectuées et d'analyser la cohérence globale des réponses fournies aux questions posées. Des outils d'enquêtes et de collecte de données (Trois grilles de questionnaires/guides d'entretien pour trois catégories de groupes cibles) ont été élaborés à cet effet (cf. monographies des Questionnaires/Guides d'entretien en annexe 5). Les groupes ciblés pour ces questionnaires sont respectivement :

- Les Responsables des démembrements ministériels (du Ministère en charge de l'énergie), les Chefs de services étatiques, les Responsables de la CNME¹⁷, les élus locaux (Maire et Conseillers communaux) pour ce qui est du questionnaire/Guide d'entretien avec les décideurs nationaux, régionaux et locaux ;
- Les populations rurales bénéficiaires directes, les ONG et les Associations de base pour ce qui est du questionnaire/Guide d'enquête de proximité ;
- L'Unité d'exécution du projet PRASE/FEM, l'UMO du projet PASE/Safo, le PNUD, le CNME, le secteur privé (Entreprise/OSD), pour ce qui est du questionnaire/Guide d'entretien avec les acteurs-clés.

L'analyse des données collectées à travers ces questionnaires ainsi que les lectures et études documentaires sont les principales sources d'information qui sous-tendent les résultats de cette évaluation.

D'une manière générale, la démarche adoptée par l'équipe d'évaluateurs lui a permis de dégager des constats relatifs à la formulation du projet et à sa mise en œuvre. Puis, sur cette base, de donner son avis sur les perspectives et en proposer des redéploiements nécessaires.

Le rapport élaboré à cet effet est structuré comme suit au paragraphe 2.5, ci-après.

2.5. Structuration du rapport

¹⁶ Projet d'accès aux services énergétiques financé dans le cadre de la « Facilité Energie de l'Union Européenne (FE /UE-ACP) et co financé par le PNUD/GEF pour la même Commune rurale de Safo

¹⁷ Comité national multisectoriel pour l'énergie

Le document est organisé de la manière suivante : le corps du texte reprend la méthodologie de travail des consultants (Chapitre 2 ci-avant), les principales analyses et observations (Chapitres 3 et 4 suivants) et le résumé des enseignements et recommandations (Chapitre 5).

Les annexes du rapport d'évaluation sont organisées de la manière suivante : Annexe 1 (Cadre logique révisé et tableau de suivi des indicateurs de résultats) ; Annexe 2 (Liste des personnes rencontrées) ; Annexe 3 (Liste de l'échantillon de localités visitées par la mission) ; Annexe 4 (Programme de travail de la mission) ; Annexe 5 (Monographies des questionnaires et guides d'entretien utilisés) ; Annexe 6 (Liste de la bibliographie consultée) ; et Annexe 7 (Termes de référence de la mission) ; Annexe 8 (Termes de référence de l'assistance technique internationale de courte durée) ; Annexe 9 (Termes de référence de l'Expert national en suivi évaluation) .

III. PRINCIPAUX RESULTATS D'ANALYSE ET D'EVALUATION DU PROJET

3.1. Pertinence du projet

Ce «Projet d'Intégration de la réduction des émissions de Gaz à effet de serre dans le Programme national d'accès aux services énergétiques (PRASE/FEM) » **est pertinent et d'actualité** par rapport aux besoins et attentes de ses bénéficiaires et cibles (populations rurales, collectivités et autorités locales, Etat et secteur privé).

La Commune rurale de Safo concernée par le projet a un taux d'électrification proche de 0 % (la moyenne étant de 0,4 % pour l'ensemble des zones rurales nigériennes). C'est une Commune rurale qui a des potentialités agricoles et agro pastorales importantes mais sous exploitées et dont la mise en valeur reste tributaire de l'accès aux services énergétiques modernes (électricité, force motrice notamment).

Le projet PRASE/FEM s'inscrit dans une dynamique de développement durable et de lutte contre la pauvreté. L'intégration de la dimension énergétique (accès aux services énergétiques et réduction des émissions de GES) dans la zone rurale permet d'amplifier l'impact sur la lutte contre la pauvreté.

Ses cibles sont les populations rurales usagers des villages de la Commune rurale de Safo (environ 70 000 personnes lors de formulation du projet en 2011), les autorités étatiques et locales et les catégories socio professionnelles promoteurs de micro entreprises locales de fournitures de biens et services liés à l'énergie propre. Les besoins et priorités des groupes cibles (populations rurales, autorités centrales et locales et diverses catégories socio professionnelles) ont été pris en compte car ces groupes ont participé à la définition des priorités et à la formulation de l'action (Ministère en charge de l'énergie, Mairie de la Commune rurale de Safo). L'opération qui est conçue pour réduire les émissions de GES permet, l'accès aux services énergétiques qui conditionne l'amélioration du cadre de vie et le développement local dans la zone ciblée.

L'opération s'inscrit dans la politique actuelle du pays car l'accès aux services énergétiques modernes (notamment en zone rurale) et la promotion des énergies renouvelables pour limiter les émissions de GES sont parmi les priorités nationales déclinées dans divers documents dont le PRASE (adopté au plus haut niveau institutionnel). L'accès à l'électricité et aux services énergétiques modernes est considéré comme un facteur important pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le projet est politiquement bien ancré et soutient le développement local et la politique sectorielle du pays en matière d'accès aux services énergétiques modernes (électricité, force motrice) permettant diverses applications et de partenariat public privé pour le développement énergétique du pays.

Il s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique globale de développement économique et de lutte contre la pauvreté au Niger (déclinée dans le DSRP¹⁸, le Plan de développement économique et social (PDES, 2012-2015) et la Stratégie Nationale d'Accès aux Services Énergétiques Modernes (SNASEM) validée en 2006).

L'action est en droite ligne avec l'Initiative mondiale «Energie durable pour tous (SE4ALL) » pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable qui vise, entre autres, à améliorer l'accès à des services énergétiques abordables et durables au bénéfice des pauvres. L'action est en phase avec les domaines de politiques sectorielles soutenus par le

¹⁸ Document de la Stratégie de de réduction de la pauvreté

PNUD et le PNUE concernant la région subsaharienne, à savoir : Politique énergétique pour le soutien à la création d'emplois verts, la sécurité énergétique et la protection de l'environnement, d'une part, et les problématiques et questions liées aux changements climatiques, d'autre part. L'électrification rurale dans une optique de réduction de la pauvreté et de développement local est un axe important du dialogue et des appuis engagés par le SNU¹⁹ au Niger et dans toute la sous-région ouest africaine sub-saharienne. Le Programme du CPAP (Plan d'action du programme-pays) du PNUD²⁰ auquel est rattaché le projet est « Renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources naturelles ».

3.2. Qualité de la conception de l'action

Le PRASE/FEM est un projet très pertinent et encore d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires (voir paragraphe 3.1, ci-avant), mais sa conception s'est révélée insuffisante sur certains plans qui ont lourdement affecté l'efficacité de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats escomptés à ce stade (à mi-parcours).

Le projet dans son ensemble vise le développement des capacités de ses cibles et bénéficiaires à travers la formation des ressources humaines, la mise en œuvre des infrastructures d'accès à des services énergétiques (abordables, fiables et durables), la mise en place de cadres de concertation fonctionnels, l'appui au développement des activités économiques utilisatrices de services énergétiques et le renforcement des capacités des différents acteurs nationaux.

La conception actuelle du projet prend en compte les principaux aspects transversaux (Genre et Environnement). Les options énergétiques mises en avant pour réduire les émissions de GES (l'énergie solaire photovoltaïque (PV), le biocarburant, l'efficacité énergétique, etc.) répondent aux préoccupations d'ordre environnemental et le projet privilégie les options pour pallier les nuisances pouvant résulter de l'usage excessif de batteries pour la filière solaire PV.

La formulation du projet comprend un objectif général (OG : *Promouvoir des solutions à faible émission de carbone afin d'améliorer aussi bien l'accès à l'énergie que l'accès aux services énergétiques*) et douze (12) résultats intermédiaires répartis entre cinq (5) composantes (C1 : *Renforcement des capacités institutionnelles et du cadre réglementaire* ; C2 : *Solutions à faible émission de carbone pour les services ruraux intégrés* ; C3 : *Solutions à faible émission de carbone pour les services de production* ; C4 : *Solutions à faible émission de carbone pour les services énergétiques domestiques* ; et C5 : *Renforcer et profiter de la capacité locale en matière de fourniture de services énergétiques en milieu rural*).

Mais, les objectifs spécifiques qui devraient sous-tendre les différentes composantes ne sont ni définis, ni clairement perceptibles dans la formulation du projet. Il en est de même pour la planification des principales activités se rapportant aux composantes (pas de programme d'action dans le document de projet). La planification réalisée à posteriori (en 2013 lors de la mise en œuvre du projet) ne semble pas prendre en compte l'interdépendance des résultats pour la programmation des activités (alors même que les résultats des composantes 2 et 3 sont fortement tributaires de ceux de la composante 1).

La logique du projet et la stratégie d'intervention ne sont pas suffisamment décrites. Le cadre logique (CL) n'est pas clair et sérié pour décrire les activités et indicateurs se rapportant aux résultats attendus des cinq composantes du projet. Les indicateurs permettant le suivi et

¹⁹ Système des Nations Unies

²⁰ Programme des Nations Unies pour le Développement

l'évaluation du projet ne sont pas tous SMART, ce qui ne facilite pas le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de certaines composantes du projet (Composantes 1 et 5 notamment).

Les ressources humaines et financières (du projet) ne sont pas clairement perceptibles et l'on a du mal à distinguer (dans le document de projet PRASE/FEM) le budget propre du projet PRASE/FEM de celui du projet PASE/Safo²¹ qui évoluent tous les deux dans la même Commune rurale de Safo avec les mêmes cibles et pratiquement les mêmes domaines d'intervention.

La formulation du projet (cadre institutionnel et répartition des rôles et responsabilités entre les différents acteurs intervenants) semble parier sur des hypothèses irréalistes ou sur lesquelles pesaient des risques potentiels (non pris en compte) qui étaient pourtant perceptibles lors de la formulation de l'action :

1. Formuler une action tributaire d'un cadre institutionnel et règlement en cours de construction pour la gouvernance du secteur de l'électrification rurale, et avoir comme objectif, entre autres, de finaliser d'abord ce cadre en vue de son opérationnalisation dans le temps imparti (4 ans), était un pari risqué au regard de la lenteur qui caractérise l'élaboration des textes dans des pays comme le Niger ;
2. Reposer la stratégie d'intervention, d'investissement et de sortie sur l'apport d'un acteur du secteur privé (Opérateur de service délégué (OSD) en l'absence de cadres juridique et réglementaire et de schémas d'exploitation et de tarification (prérequis) des services énergétiques permettant son entrée en jeu dans le délai imparti au projet (4 ans), était un pari risqué au regard des capacités techniques et financières des PME²² du secteur privé national;
3. Reposer l'essentiel de la stratégie de suivi évaluation (monitoring) du projet sur un acteur institutionnel certes (Comité National Multisectoriel pour l'Energie (CNME)), mais qui n'est autre qu'un Groupe consultatif multisectoriel, dont la fonctionnalité n'est pas toujours assurée (faute de budget conséquent et de disponibilité des ressources humaines occupées à diverses autres tâches (de leur fonctions principales) sans lien direct avec le projet), était un pari risqué comparativement à d'autres alternatives institutionnelles plus crédibles (par exemple le suivi par le DERE²³ du MEP²⁴) ; et
4. Définir des rôles pour l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFIT) dans le financement de la mise en œuvre du projet, alors même que cette structure n'était pas encore institutionnellement et opérationnellement assise, était un pari risqué.

Les modalités de mise en œuvre du projet prennent en compte les capacités des acteurs gouvernementaux tels que la DERE/Ministère de l'Energie), mais surestiment les capacités organisationnelles du CNME, et techniques et financières de l'entité (OSD) et des partenaires locaux (populations rurales usagers et collectivités territoriales de la zone ciblée).

Les schémas d'exploitation des infrastructures de services énergétiques et de tarification desdits services n'étant pas préalablement définis, les Collectivités locales et les populations-

²¹ Cofinancé par la Facilité Energie de l'Union Européenne (pour 75 % du coût total) et le PNUD/GEF (à travers PRASE.FEM pour 25 % du coût total)

²² Petite et moyenne entreprise

²³ Direction des Energies Renouvelables et des Energies Domestiques

²⁴ Ministère de l'Energie et du Pétrole

usagers des services d'énergie n'ont pas de références pour mesurer correctement leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de l'action. Il en est de même de l'OSD (cahier de charges des délégataires non défini et non incorporé dans la conception de l'action).

Enfin une stratégie de sortie n'est pas clairement déclinée à priori (dans le document du projet) et cette omission affecte la viabilité de l'action ; bien que les rôles dévolus au Secrétariat exécutif du CNME (que le projet doit contribuer à instituer) pour le suivi de l'action, d'une part, et à l'OSD pour la mise en œuvre de l'action, d'autre part, apparaissent comme les piliers d'une stratégie de sortie et de pérennisation des acquis du projet.

3.3. Efficience de la mise en œuvre

3.3.1 Disponibilité et usage des moyens et ressource

Pour les moyens financiers : le projet a démarré ses activités en janvier 2013 (pour 48 mois, janvier 2013- décembre 2016), pour un coût total (ou budget initial) de l'action évalué à 2 768 182 USD, répartis entre les engagement de participation du FEM pour 63,9 % (soit 1 768 182 USD), du Bureau-PNUD/Niger pour 7,2 % (soit 200 000 USD) et d'un Promoteur privé « Eco-Act » pour 28,9 % (soit 800 000 USD).

La mobilisation des ressources (pour ce qui est de l'engagement du PNUD et du FEM) s'est faite dans des proportions et à un rythme qui ont permis la mise en œuvre de l'action. Ce qui n'a pas été le cas pour l'engagement de « Eco-Act ».

La ventilation du budget de l'action (par composante et par source de financement) est claire et favorise le suivi de la mise en œuvre correcte de l'opération.

A la date du 31 juillet 2015 (soit après 31 mois de mise en œuvre, environ 64,6% du temps imparti déjà écoulé) le bilan financier se présente comme suit.

Cofinancements	Engagement initial	Exécution (à la date du 30 /07/2015)	Taux d'absorption
GEF	1 768 182	976 776	55,24 %
PNUD/Niger	200 000	150 334	75 %
Sous total (GEF/PNUD)	1 968 182	1 127 110	57,26 %
Eco Act	800 000	0	0 %
Total budget initial	2 768 182	1 127 110	40,7 %

Le total des dépenses effectuées au 31 juillet 2015 est évalué à 1 127 110 USD, représentant 40,7 % du coût total de l'action, mais ce ratio n'a plus signification pour la suite de la mise en œuvre du projet car le coût total initial de l'action a été amputé de 800 000 Euro à la suite du désistement de l'un des co bailleurs (Eco Act). Ce qui est important pour la suite c'est le taux d'absorption par rapport aux engagements crédibles PNUD et GEF. Ainsi, le taux d'absorption par rapport aux engagements du PNUD et du GEF est de 57,26 %, supporté exclusivement par le GEF (à concurrence de 55,24 % de son engagement initial) et le PNUD/Niger (à concurrence de 75 % de son engagement initial). Jusqu'à ce stade, le PNUD et le GEF ont honoré leurs engagements financiers dans les délais prévus, sans incidence négative sur le déroulement des activités (on relève seulement un léger retard de décaissement durant le premier trimestre 2015)

Le cofinancement attendu de l'acteur privé (Eco Act) ne s'est pas réalisé (cet acteur n'a pas honoré les engagements initiaux pris lors de la formulation du projet). Ce qui représente 800 000 USD (soit 28,9 %) en moins du budget global du projet. **Un projet mis en œuvre avec environ 1/3 de son budget prévisionnel en moins, devrait faire l'objet d'une révision de ses objectifs et résultats pour les redimensionner (ce qui n'a pas été fait).** Cette défaillance du financement privé affecte lourdement les résultats attendus de la composante 5 consacrée à l'efficacité énergétique.

Pour les moyens humains : les 2/3 des ressources humaines prévues n'ont pas été mobilisées car il est apparu au moment de la mise en œuvre du projet PRASE –FEM que certaines ressources humaines étaient déjà mobilisées par le projet PASE/Safo qui est co financé par PRASE-FEM.. Cependant, **le poste de conseiller technique international (pour 34 semaines) qui n'a pas été pourvu, tout comme certains postes d'experts locaux et internationaux de courtes durées restent nécessaires à pourvoir.**

Pour les moyens institutionnels par contre : la mise en œuvre du projet est sérieusement ralentie par des retards pris pour l'élaboration et l'adoption de principaux outils de gouvernance de l'électrification rurale en général et de l'accès des ruraux aux services énergétiques modernes (en particulier, les cadres légal et réglementaire et les schémas d'exploitation et de tarification régissant l'électrification rurale décentralisée et l'accès aux services énergétiques sont toujours en cours de construction). Le renforcement des capacités institutionnelles qui constitue la composante 1 du projet devait contribuer à la réalisation de ces outils.

Les rapports financiers font l'objet d'audit. Le projet a déjà fait l'objet de deux audits comptables et financiers annuels réguliers, voire statutaires (en 2013 et 2014) qui ne révèlent aucune irrégularité majeures dans l'exécution financière. Les procédures de décaissement de la contribution du PNUD et du GEF définissent des prérequis (analyse préalable par le bureau PNUD des rapports d'activités et des rapports d'exécution financière avant tout nouveau décaissement).

La ventilation du budget de l'action entre les composantes et les résultats est claire et facilite la mise en œuvre de l'opération et le suivi de l'exécution financière.

3.3.2. Mise en œuvre des activités

Le bilan de la mise en œuvre des activités se présente comme suit, par composante du projet.

- **Pour la composante 1 :**

Mise en place et fonctionnement de la Cellule de coordination du projet à Niamey (acquisition de moyens matériels et humains) ;

Organisation des Ateliers régional et local de présentation du PRASE-FEM

Relecture du texte portant création du CNME et de son secrétariat & Adoption du plan de travail du CNME ;

Activités de Formation des acteurs nationaux :

Renforcement des capacités du CNME et de son Secrétariat sur la fourniture de services énergétiques en milieu rural ;

Formation des membres de l'UMO (Unité de mise en œuvre du projet PASE/Safo) et

des Agents de la Mairie de Safo dans la démarche PTFM et les procédures du PNUD ; Formation de l'Equipe UMO (Unité de mise en œuvre du projet PASE/Safo) et Agents de la Mairie de Safo dans élaboration de cahier de charges permettant de recrutement d'un Opérateur privé de Services Délégués (OSD) ; et

Formation des CNME national et régional formés en suivi évaluation
Recrutement d'un consultant et réalisation de l'étude « élaboration d'un cadre juridique et institutionnel favorable à la mise en place des OSD

Elaboration et Validation du rapport de l'étude sur le cadre institutionnel et juridique de l'action PASE Safo

Inventaire des meilleures technologies à faible émission de carbone et à haut rendement énergétique

Elaboration des supports d'information et de formation sur les énergies à faible émission de carbone et des technologies pour renforcer les capacités du CNME

L'élaboration d'un manuel d'installation et de maintenance des équipements d'énergie à faible émission de carbone

Les activités sont mises en œuvre conformément au calendrier prévisionnel (validé en 2013) pour l'atteinte des résultats 1 et 2 de la composante 1 (R1.1 : le personnel des institutions pertinentes aux niveaux national, régional et communautaire est formé et rendu opérationnel ; R1.2 : Un cadre stratégique national d'appui et de hiérarchisation des technologies et pratiques à faible émission de carbone est mis au point et approuvé); mais pas suffisamment mises en œuvre pour le résultat 3 (R1.3: Les opérateurs de Services Délégués (OSD) sont sélectionnés et rendus opérationnels).

La formation de l'Equipe UMO (Unité de mise en œuvre du projet PASE/Safo) et des Agents de la Mairie de Safo dans l'élaboration de cahier de charges en vue du recrutement d'un Opérateur privé de Services Délégués (OSD) n'était pas nécessaire et opportune à ce stade car le cahier de charge d'un OSD ne peut pas être élaboré en l'absence des outils de gouvernance du secteur de l'électrification rurale au Niger (les cadres institutionnel, légal et réglementaire, schémas d'exploitation des infrastructures énergétiques rurales et schémas de tarification des divers services énergétiques sont encore en cours de construction au Niger).

Par ailleurs, l'étude sur le cadre institutionnel et juridique de l'action PASE Safo n'était pas nécessaire et opportune à ce stade car le document de Projet de PASE²⁵/Safo qui est cofinancé par l'Union Européenne (à travers les subventions de Facilité Energie UE-ACP) et le PNUD/GEF (à travers le projet PRASE) a dû contenir un cadre institutionnel et juridique pertinent pour être éligible aux cofinancements UE/PNUD-GEF (les critères d'éligibilité à la facilité énergie insistent sur l'ancrage institutionnel et juridique des actions proposées). Ce qui était nécessaire à prime abord de la mise en œuvre du projet (mais non encore réalisé) c'est une étude institutionnelle et opérationnelle assortie de proposition d'outils de gouvernance pour l'électrification rurale et l'accès aux services énergétiques modernes.

En somme, les activités relatives aux résultats attendus de cette composante 1 sont, soit en retard par rapport au calendrier prévisionnel (pour tout ce qui a trait aux outils de gouvernance sectorielle et à la participation effective de l'OSD), soit d'une portée qui

²⁵ Projet d'accès aux services énergétiques

nécessite d'être renforcée pour garantir l'atteinte des résultats (tout ce qui a trait au renforcement des acteurs et bénéficiaires du projet).

• **Pour la composante 2 :**

Installation d'un système Backup Solaire au siège de la Marie de Safo (pour l'éclairage, la ventilation du bâtiment public et le fonctionnement des équipements de bureau)

Sensibilisation des maraichers sur la notion de GES et du changement climatique

Electrification par système solaire PV des secteurs sociaux (12 classes d'écoles primaires et 2 centres de santé intégrés (éclairage, ventilation et réfrigérateurs pour la conservation des médicaments et vaccins)

Formation de 23 techniciens de l'OSD à l'utilisation et à la maintenance des équipements

Les activités relatives au résultat R2.2 (*Des outils de prise de décision sont conçus pour les investissements dans les technologies à faible émission de carbone*) de cette composante sont réalisées conformément au calendrier et à l'approche prévus.

Par contre, les activités du résultat R2.1 (*investissement de l'OSD dans des projets d'accès et à faible émission de GES*) de cette composante n'ont pas été mises en œuvre conformément à l'approche qui était prévue. Le cadre institutionnel, réglementaire et juridique, ainsi que les schémas d'exploitation des infrastructures et de tarification des services énergétique n'étant pas finalisés et adoptés, aucun acteur privé (OSD) ne pouvait investir. Ainsi, toutes les activités prévues pour les résultats 2.1 (investissement de l'OSD....) ont été réalisées directement par le projet (Cellule de coordination de la mise en œuvre du Projet PRASE-FEM) et non par l'OSD, et ceci constitue une réponse positive face à une contrainte institutionnelle, afin de permettre au projet de poursuivre sa mise en œuvre.

La formation des techniciens de l'OSD à l'utilisation et à la maintenance des équipements n'était pas prévue (comme telle dans le document de projet) car l'acteur privé (Entreprise) était censé avoir des compétences techniques adéquates en plus d'une surface financière suffisante qui justifient son recrutement comme OSD.

L'OSD a été sélectionné sur des bases techniques et juridiques (contrat et cahier de charges signés entre lui et la Commune rurale de Safo) qui restent à améliorer pour que cet acteur du secteur privé (OSD) soit tout à fait opérationnel.

.

• **Pour la composante 3 :**

Installation de 5 PTFM (Plateforme multifonctionnelles) fonctionnant au biocarburant (huile de Neem et de Jatropha)

Formation des bénéficiaires ruraux :

En alphabétisation dans 5 villages bénéficiaires de PTFM (durée 5 mois)

En gestion technique et économique Membres de 5 CFG (Comité féminin de Gestion des PTFM) et en matière de gestion du biocarburant

Réalisation des tests de Biocarburant (HVT) sur les 5 PTFM installées à Safo

Réalisation d'une étude sur le potentiel du Neem dans la commune de Safo

Equipement des services productifs (20 sites maraichers sont équipés d'infrastructures de pompage solaire en remplacement des motopompes diesel) dans la **Commune de Safo** & 2 sites maraichers dans la **Commune de Djiratawa**



Biocarburant-huile de Neem et substrats produits par le projet

Par contre, les activités relatives au résultat R3.2 (*les tests de carburants propres sur les plateformes multifonctionnelles sont.*

effectuées) de cette composante sont réalisées conformément au calendrier et à l'approche prévus

Il est extrêmement important que les aspects formation technique des bénéficiaires, et maintenance et renouvellement des équipements soient mieux préparés et mieux suivis car ils conditionnent la durabilité des installations.

Les activités du résultat 3.1 (les OSD investissent dans les services de production) de cette composante n'ont pas été mises en œuvre conformément à l'approche qui était prévue, et ce, pour les mêmes raisons que celles précédemment citées pour le R2.1 de la composante 2 (activités et investissement réalisés directement par le projet (Cellule de coordination de la mise en œuvre du Projet PRASE-FEM) et non par l'OSD).



Presse d'extraction de l'huile de Neem

- **Pour la composante 4 :**

Les activités relatives à cette composante n'ont pas été réalisées par le projet PRASE-FEM car elles dépendaient pour une grande part du cofinancement du secteur privé (Eco-Act) qui n'a pas honoré ses engagements. Mais cette composante est également prise en charge par le projet PASE/Safo (Projet d'accès aux services énergétiques dans la Commune de Safo) cofinancé par l'Union Européenne et le PNUD/GEF. Plusieurs actions ont été réalisées par PASE/Safo (formation des artisans-forgerons fabricants de foyers améliorés ; fabrication d'un millier de foyers améliorés, constitution de stocks de bouteilles de gaz de 6 et 12 kg en vue de la promotion du combustible gaz domestique en zone rurale, etc.).

- **Pour la composante 5 :**

Les résultats attendus de la composante 5 sont en réalité les résultantes des quatre précédentes composantes. Les activités relatives à cette composante ne pouvaient donc être réalisées à ce stade, à l'exception de la mise en place d'une cellule de suivi évaluation au sein du CNME et les activités visant le renforcement des capacités techniques de l'OSD.

3.3.3. Niveaux et qualités des Produits (biens/services) livrés

Les principaux produits livrés à ce stade sont les suivants, selon les composantes du projet.

Par rapport à la composante 1 :

Les textes régissant la création et le fonctionnement du CNME ont été revus et adaptés et le CNME est redynamisé ;

Les capacités des acteurs nationaux sont renforcées pour la maîtrise d'ouvrage de la fourniture de services énergétiques en milieu rural ;

- Le Comité de pilotage du projet est mis en place et fonctionnel
- Le concept et la notion d'Opérateur privé de Services Délégués d'accès à l'énergie (OSD) ont été vulgarisés et acceptés aux niveaux national, régional (Région de Maradi) et local (Commune de Safo)
- La politique nationale sur le changement climatique est élaborée et intégrée dans les cadres nationaux de référence ;
- La contribution du projet à l'atteinte des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) et à la réduction des émissions de GES (carbone) est potentiellement perceptible à travers les options énergétiques des infrastructures diverses d'accès des populations rurales aux services énergétiques modernes (kits solaires PV pour les centres de santé, les écoles, les usages productifs dans l'agriculture, ainsi que les PTFM fonctionnant aux biocarburants pour l'allègement des femmes et le micro entrepreneuriat féminin, etc.)

D'une façon générale, les produits relatifs aux résultats (R1.1 ; R1.2 et R1.3) de la composante 1 (Renforcement des capacités institutionnelle et du cadre réglementaire) n'ont pas été livrés tels que prévus et de façon cohérente. A ce stade de mise en œuvre du projet PRASE-FEM, les capacités institutionnelles ne sont pas encore suffisamment renforcées dans les domaines de l'acquisition de connaissances et d'outils pour la maîtrise d'ouvrage de la gouvernance du secteur de l'électrification rurale en vue de l'accès des populations cibles aux services énergétiques modernes tel que stipulé dans le PRASE (Programme de référence pour l'accès aux services énergétiques).

Par rapport à la composante 2 :

- La notion de changement climatique et de réduction des d'émission de Gaz à effet de serre (GES) est intégrée dans les mœurs des villageois des Communes de Safo et Djiratawa ; et
- Les plateaux techniques des écoles et centres de santé (CSI) ont été améliorés très sensiblement grâce à l'électrification solaire PV.

Par rapport à la composante 3 :

- De nouveaux et nombreux agriculteurs ont pu abandonner les motopompes à essence ou gasoil pour des kits solaires pour le pompage de l'eau ;
- L'utilisation exclusive des biocarburants (à base d'huile de Neem ou de Jatropha) pour le fonctionnement des moteurs des « Plateformes multifonctionnelles » est rentrée dans les habitudes des populations ; et
- Les Comités féminins de gestion (CFG) des « Plateformes multifonctionnelles » sont initiés et familiarisés à l'autoproduction de leurs biocarburants (huile de Neem ou de Jatropha) pour le fonctionnement des moteurs en lieu et place du diesel.

En somme ;

Les livrés (équipements et installations d'accès à l'électricité et à la force motrice) à ce stade de mise en œuvre du projet, en rapport avec les résultats des composantes 2 et 3 sont de bonne qualité technologique. Cependant, les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les bénéficiaires ruraux restent à consolider à travers la formation technique et économique (gestion) des usagers-bénéficiaires et la mise en place d'un service pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements.



Pompe solaire PV pour l'irrigation des champs

On ne perçoit pas clairement l'évolution de l'apport du projet à ce stade pour "la mise en place d'un dispositif pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements qui sont mis en place.

Mais on perçoit bien l'apport du projet pour "le renforcement des capacités de l'Etat et des Collectivités locales (en termes de solutions techniques, d'outils méthodologiques, de résultats d'expérimentation) en matière « d'électrification rurale décentralisée et à faible émission de gaz-à-effet de serre (GES) »"

L'emploi des biocarburants à base de Neem ou de Jatropha est amorcé (à travers les PTFM) mais il reste encore du travail pour la pérennisation de l'autoproduction rurale de biocarburants : poursuite de l'encadrement et de la formation adéquate des populations (notamment des femmes) dans les domaines de l'agroforesterie (culture agro-énergétique) des essences ciblées (Neem et Jatropha), de la transformation des produits en vue de la maîtrise globale des chaînes de valeur des filières Neem et Jatropha par les CFG²⁶ des PTFM.



PTFM fonctionnant au biocarburant (huile de Neem)

Les produits déjà obtenus en rapport avec l'ingénierie socio organisationnel (préparation des cibles et bénéficiaires ruraux du projet à travers des actions de formation, d'information, de communication et de sensibilisation) sont perceptibles à ce stade de mise en œuvre du projet.

Par rapport aux composantes 4 et 5 : aucun produit livré à ce stade

Les produits attendus de la composante 4 n'ont pas été obtenu par manque de financement dû au non-respect des promesses (engagement initial lors de la formulation du projet) de cofinancement du secteur privé (Entreprise Eco-Act). La réunion du Comité de pilotage du projet (CPP) de 2013 devait procéder à la révision à la baisse des objectifs du projet (notamment au niveau de la composante 4) du fait du manque à gagner de 800 000 USD résultant de la défaillance de « Eco-Act ».

Les produits attendus de la composante 5 du projet sont des résultantes qui ne sont pas encore perceptibles à ce stade de mise en œuvre de l'action.

²⁶ Comité féminin de gestion

Tableau d'analyse des résultats et produits atteints

Grille d'évaluation des indicateurs

Vert = réalisé	Jaune = en voie de réalisation	Rouge = pas en voie de réalisation
----------------	--------------------------------	------------------------------------

Composantes du Projets	Sous-composantes	Notation de l'avancement vers l'atteinte du résultat escompté	Justifications de l'évaluation	
			Situation à mi-parcours (en fin juillet 2015)	Perspectives
1. Renforcement des capacités institutionnelles et du cadre réglementaire	1.1 – Le personnel des institutions pertinentes aux niveaux national, régional et communautaire est formé et rendu opérationnel en matière de conception, de planification et d'implémentation de programmes d'accès à l'énergie en milieu rurale	Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	a) Personnels des institutions pertinentes aux niveaux national, régional et communautaire formés et rendus opérationnel grâce au projet ; Mais, niveau de connaissances acquises (à travers formation et information) encore Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade pour la maîtrise d'ouvrage de l'électrification rurale par les acteurs nationaux, régionaux et communaux (résultats du questionnaire appliqué)	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : a) Amélioration (à travers formation et information) du niveau de connaissance pour la maîtrise d'ouvrage de l'électrification rurale par les acteurs nationaux, régionaux et communaux (résultats du questionnaire appliqué)
		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	b) Capacités institutionnelles encore Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade dans les domaines de l'acquisition de connaissances et d'outils pour la maîtrise d'ouvrage de la gouvernance du secteur de l'électrification rurale au Niger	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : b) Outils de gouvernance de l'électrification rurale et d'accès aux services énergétiques modernes (cadres institutionnel, légal et réglementaire, ainsi que les schémas d'exploitation des infrastructures et de tarification des services) élaborés et validés au Niger
	1.2 – Un cadre stratégique national d'appui et de hiérarchisation des technologies et pratiques à faible émission de carbone est mis au point et approuvé	Satisfaisant	c) Comité de pilotage du projet est mis en place et fonctionnel	Résultat escompté à la fin du projet déjà atteint, mais : c) – Elargir le Comité de pilotage à l'ANPER (Agence nigérienne de promotion de l'électrification rurale)
		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	d) Un cadre stratégique national d'appui et de hiérarchisation des technologies et pratiques à faible émission de carbone est mis au point et approuvé ; <u>mais pas suffisamment mises en œuvre</u>	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : d) Informer et Former les acteurs nationaux pour la mise en œuvre effective de ce cadre

		Satisfaisant,	e) - Politique nationale sur le changement climatique est élaborée et intégrée dans les cadres nationaux de référence	Résultat escompté à la fin du projet déjà atteint e) - RAS (acquis important ; rien à suggérer pour la poursuite du projet)
	1.3 – Les Opérateurs de Services Délégués (OSD) sont sélectionnés et rendus opérationnels	Très satisfaisant,	f) Concept et notion d'Opérateur privé de Services Délégués d'accès à l'énergie (OSD) ont été vulgarisés et acceptés aux niveaux national, régional (Région de Maradi) et local (Commune de Safo)	Résultat escompté à la fin du projet déjà atteint f) - RAS (acquis important ; rien à suggérer pour la poursuite du projet)
		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	g) Un OSD sélectionné sur des bases contractuelles non institutionnalisées	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : g) – Revoir et redéfinir le contrat et le cahier de charge de l'OSD sélectionné par la Commune de Safo , conformément aux outils de gouvernance qui seront définis pour l'électrification rurale, Préparer les CFG (Comité féminin de gestion) des PTFM à devenir des OSD
		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	h) Le cadre institutionnel, réglementaire et juridique, ainsi que les schémas d'exploitation des infrastructures et de tarification des services énergétique n'étant pas finalisés et adoptés, aucun acteur privé (OSD) ne pouvait investir.	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : h) Elaboration par les OSD et les CFG des plans d'affaires devant justifier les besoins de financement et de subvention sous-jacente
		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	i) L'OSD sélectionné n'est pas encore opérationnel	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : i) Finir avec la définition des outils de gouvernance sectorielle afin de rendre opérationnel l'OSD
2. Solutions à faible émission de carbone pour services ruraux intégrés	2.1 – Investissements des Opérateurs de Services Délégués pour la production d'énergie et des projets d'utilisation à bon rendement énergétique	Très insuffisant à ce stade	j) Non encore réalisé par les OSD	L'atteinte du résultat escompté n'est pas encore définitivement compromise, sous réserve : j) Lever les contraintes et barrières institutionnelles pour promouvoir d'investissement privé dans l'électrification rurale

3. Solutions à faible émission de carbone pour services de				(voir : i))
		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	k) Investissements réalisées directement par le projet et non par l'OSD, et ceci constitue une réponse positive face à une contrainte institutionnelle, afin de permettre au projet de poursuivre sa mise en œuvre. Mais les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les bénéficiaires ruraux restent à consolider	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : k) Poursuivre avec la formation technique et économique (gestion) des usagers-bénéficiaires ; Ainsi que la mise en place d'un service pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements.
		Très satisfaisant,	l) Les plateaux techniques des écoles et centres de santé (CSI) ont été améliorés très sensiblement grâce à l'électrification solaire PV.	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, mais : l) Poursuivre les investissements visant l'électrification des écoles et des centres de santé dans la zone du projet ; Réaliser une étude d'impact des investissements dans les secteurs sociaux d'utilité communautaire (écoles, CSI, Bâtiments publics, éclairage public, etc.)
	2.2 – Des outils de prise de décision sont conçus pour les investissements dans les technologies à faible émission de carbone	Satisfaisant,	m) Des outils de prise de décision sont conçus pour les investissements dans les technologies à faible émission de carbone sont réalisées conformément au calendrier et à l'approche prévus	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, mais : m) Poursuivre avec promotion des investissements dans les technologies à faible émission de carbone
		Très satisfaisant,	n) La notion de changement climatique et de réduction des d'émission de Gaz à effet de serre (GES) est intégrée dans les mœurs des villageois des Communes de Safo et Djiratawa ;	Résultat escompté à la fin du projet déjà atteint n) RAS (acquis important ; rien à suggérer pour la poursuite du projet)
	3.1 – Les Opérateurs de Services Délégués investissent dans les services de productions	Très insuffisant à ce stade	o) Non encore réalisé par les OSD	L'atteinte du résultat escompté n'est pas encore définitivement compromise, sous réserve : o) Lever les contraintes et barrières institutionnelles pour promouvoir d'investissement privé dans l'électrification rurale (voir : i))

		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	p) Investissements réalisées directement par le projet et non par l'OSD, et ceci constitue une réponse positive face à une contrainte institutionnelle, afin de permettre au projet de poursuivre sa mise en œuvre. Mais les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les bénéficiaires ruraux restent à consolider	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : p) Poursuivre avec la formation technique et économique (gestion) des usagers-bénéficiaires ; Ainsi que la mise en place d'un service pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements
		Satisfaisant,	q) De nouveaux et nombreux agriculteurs ont pu abandonner les motopompes à essence ou gasoil pour des kits solaires pour le pompage de l'eau ;	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, mais : q) Acquis important ; Poursuivre avec promotion des kits solaires pour le pompage de l'eau pour booster de l'agriculture dans la zone du projet
	3.2 – Les tests de carburants propres sur les plateformes multifonctionnelles sont effectués	Satisfaisant	r) Les tests de carburants propres sur les plateformes multifonctionnelles sont effectués) sont réalisées conformément au calendrier et à l'approche prévus	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, mais : r) Poursuivre avec la vulgarisation des résultats de ces tests pour la promotion de l'emploi des biocarburants
		Satisfaisant	s) L'utilisation exclusive des biocarburants (à base d'huile de Neem ou de Jatropha) pour le fonctionnement des moteurs des « Plateformes multifonctionnelles » est rentrée dans les habitudes des populations	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, mais : s) Poursuivre avec la formation technique des bénéficiaires ; Et mettre en place un dispositif pérenne pour la maintenance et le renouvellement des équipements pour assurer la durabilité des installations

		Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	t) Les Comités féminins de gestion (CFG) des « Plateformes multifonctionnelles » sont initiés et familiarisés à l'autoproduction de leurs biocarburants (huile de Neem ou de Jatropha) pour le fonctionnement des moteurs en lieu et place du diesel. Mais les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les bénéficiaires ruraux restent à consolider ; Aussi il reste du travail pour la pérennisation de l'autoproduction rurale de biocarburants	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : t) Poursuite avec l'encadrement et la formation adéquate des populations (notamment des femmes) dans les domaines de l'agroforesterie (culture agro-énergétique) des essences ciblées (Neem et Jatropha), de la transformation des produits en vue de la maîtrise globale des chaînes de valeur des filières Neem et Jatropha par les CFG²⁷ des PTFM
4. Solutions à faible émission de carbone pour des services énergétiques domestiques	4.1 – Cadre d'élimination des fourneaux traditionnels	Très insuffisant à ce stade, atteinte du résultat compromise	u) Les activités et produits relatifs à cette composante n'ont pas été réalisés par le projet PRASE-FEM car elles dépendaient pour une grande part du cofinancement du secteur privé (Eco-Act) qui n'a pas honoré ses engagements ;	L'atteinte du résultat escompté est définitivement compromise : u) – Supprimer cette composante 4 du projet ; Et s'en tenir aux résultats du PASE/Safo qui est cofinancé par PRASE-FEM
	4.2 – Dispositifs / appareils efficaces sur le plan énergétique recommandés aux ménages ruraux	Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	Mais cette composante est également prise en charge par le projet PASE/Safo (Projet d'accès aux services énergétiques dans la Commune de Safo) cofinancé par l'Union Européenne et le PNUD/GEF	
5. Renforcer et profiter de la capacité locale en	5.1 – Les leçons apprises sur l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques en milieu rural sont documentées et analysées	Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	v) Composante résultante	v) Supprimer cette composante 5 du projet w) Retenir comme indicateurs de l'atteinte de le l'OG du projet :

²⁷ Comité féminin de gestion

6. Gestion du projet	5.2 – Les décideurs publics au niveau des gouvernements national et locaux sont suffisamment capables de prendre des décisions sur des questions techniques et technologiques relatives à l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques en milieu rural	Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	----- w) Les résultats attendus de la composante 5 sont en réalité les résultantes des quatre précédentes composantes. Les activités relatives à cette composante ne pouvaient donc être réalisées à ce stade ; Il s'agit en réalité des indicateurs de résultats de l'Objectif général du projet (OG : <i>Promouvoir des solutions à faible émission de carbone afin d'améliorer aussi bien l'accès à l'énergie que l'accès aux services énergétiques</i>)	1. Les leçons apprises sur l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques en milieu rural sont documentées et analysées ; 2. Les décideurs publics au niveau des gouvernements national et locaux sont suffisamment capables de prendre des décisions sur des questions techniques et technologiques relatives à l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques en milieu rural ; 3. Des OSD sont techniquement compétents et capables de concevoir, installer, entretenir et promouvoir des solutions énergétiques propres et efficaces
	5.3 – Des OSD techniquement compétents sont capables de concevoir, installer, entretenir et promouvoir des solutions énergétiques propres et efficaces	Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade		
	6.1. Gestion courante du projet (Gouvernance de l'action)	Très satisfaisant	• Grande capacité d'innovation pour contourner les imperfections de la conception de l'action ; • Exécution du projet en bonne intelligence avec le PNUD, le Gouvernement et les Communes rurales, • Application correcte des procédures du PNUD en matière de gestion nationale de projet (NEX)	Bonnes perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet
	6.2. Suivi évaluation	Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade	• Rapport de suivi (narratif et financier) très sommaire, • Insuffisance quantitative de ressources humaines pour le suivi évaluation ; • Insuffisance d'outils de suivi évaluation ; • Base de données sommaire sur l'évolution et les acquis du projet	Perspectives pour l'atteinte du résultat escompté à la fin du projet, sous réserve : • Mise en place au sein du projet d'une Cellule suivi évaluation avec les moyens humains (recrutement d'un expert national ;(voir TDR joints pour le poste)) et matériels nécessaires (mobiliers de bureau et matériels informatiques nécessaires)
	6.3. Assistance technique internationale pour la Composante 1 du projet	Très insuffisante	Non réalisée (poste prévu mais non pourvue)	L'atteinte des résultats escomptés pour la composante 1 du projet n'est pas compromise, sous réserve : • Recrutement d'une expertise internationale (consultant) pour l'AT (voir TDR joints pour le poste)

3.3.4. Qualité de la participation et de la contribution des Partenaires

- **Niveau coordination et exécution**

L'Unité de coordination et d'exécution du projet (PRASE-FEM (basée à Niamey) a comme partenaire d'exécution l'Unité de mise en œuvre (UMO) du projet PASE/Safo basée à Maradi (Chef-lieu de la Région d'attache de la Commune rurale de Safo).

Les deux projets, PRASE-FEM et PASE/Safo, non seulement poursuivent pratiquement le même objectif général de développement (*l'amélioration des conditions de vie des populations de la Commune rurale de Safo à travers un accès durable aux services énergétiques modernes*), mais en plus le cofinancement de PASE/Safo est assuré à travers PRASE-FEM (25 % du budget de PASE/Safo) sous forme prise en charge directe de certains volets d'activités et d'investissements prévus dans le cadre de PASE/Safo. La forte complémentarité entre ces deux projets nécessite une forte synergie au triple plan : programmation (conjointe), réalisations (conjointes et/ou complémentaires) et suivi-rapportage. Ce ne pas tout à fait le cas actuellement, mais il faut continuer de travailler pour ce rapprochement. Le fait que ces deux projets ont un même et unique « Comité de pilotage » au niveau national devrait faciliter les synergies nécessaires.

L'apport de l'OSD recruté par la Commune rurale de Safo, malgré les imperfections du cadre contractuel et du cahier de charges, l'Opérateur est déjà très engagé dans la mise en œuvre du projet. Il n'a pas encore réalisé sur ses propres fonds les investissements qui sont attendus de lui, mais il a participé (en tant que fournisseur de biens d'équipements et prestataire de services techniques), à la réalisation de la plupart des infrastructures financées directement par le projet (système de pompage solaire, kits solaires PV, etc.).

Par contre, les nouvelles structures encore en cours d'installation comme l'ANFICT et l'ANPER (Agence nigérienne de promotion de l'électrification rurale) n'ont pas encore pris part à la mise en œuvre du projet. Ils devront faire partie des principaux piliers de la stratégie de sortie et de pérennisation des acquis du projet.

- **Niveau partenaires financiers**

Jusqu'à ce stade, le FEM et le PNUD ont convenablement respecté leurs engagements de financement et de suivi de la mise en œuvre du projet (voir taux de décaissement, PV des missions de supervision, PV du Comité de pilotage du projet, etc.).

L'engagement de prise de participation de l'acteur privé (Eco-Art) à concurrence de 800 000 USD n'a pas été respecté et ceci impacte l'atteinte des résultats du projet (au niveau de sa composante 4 consacrée à l'efficacité énergétique).

L'Etat du Niger, qui n'avait pas pris d'engagement initial (lors de la formulation de l'action) pour le financement du projet, a cependant accordé 50 Millions FCFA, soit 80 000 USD (sous forme d'inscription budgétaire pour 2015) au projet et il est aussi prévu d'accorder 50 millions FCFA au projet en 2016 prochain (il s'est avéré aussi que l'Etat avait une inscription budgétaire annuelle pour le projet depuis 2014). Il s'agit là d'un signe encourageant qui témoigne de l'intérêt que l'Etat accorde à ce projet, dans un contexte de rareté des ressources publiques et de « stress budgétaire » lors des arbitrages budgétaires pour satisfaire les besoins de financement des différents secteurs d'activités.

- **Niveau Etatique**

Au niveau national : La tutelle institutionnelle, la coordination et l'encadrement des opérations visant l'électrification et l'accès des populations rurales aux services énergétiques sont assurés par le Ministère de l'Energie et du Pétrole (MEP). Le contrôle de conformité est assuré par l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'Agence nigérienne de promotion de l'électrification rurale (ANPER) qui est une nouvelle création encore en phase d'installation.

L'appropriation étatique et le suivi institutionnel du projet ont manqué de consistance à cause des imperfections du montage institutionnel du projet qu'il convient de corriger pour la bonne poursuite de la mise en œuvre de l'action. En effet, de par sa formulation, le Projet PRASE-FEM est institutionnellement rattaché à la DERED qui relève de la Direction Générale de l'Energie ; mais la responsabilité du suivi et évaluation de la mise en œuvre du projet est dévolue au CNME (Comité National Multisectoriel Energie), alors même que cette structure (*qui est en réalité un cadre de concertation multisectoriel*) n'est pas une entité visible (« *pion sur rue* », *permanence d'adresse physique et noyau de ressources humaines*) et n'a aucun support financier (inscription budgétaire par l'Etat nigérien) pour ses activités, tant au niveau national que régional ou local.

Par contre, le cadre de concertation et de pilotage du projet fonctionne assez bien et la communication est satisfaisante (voir les PV du Comité de pilotage) entre l'Unité d'exécution du projet, le Bureau-pays du PNUD et le Ministère de l'Energie et du Pétrole (MEP). Il a permis de trouver des solutions idoines pour la poursuite de la mise en œuvre du projet malgré les imperfections de sa conception. Les cadres de pilotage et de monitoring du projet devraient cependant être élargis à l'ANPER afin de faciliter la sortie à travers le relais de l'Etat durant la phase post projet. Les principaux facteurs qui sous-tendent la viabilité de l'action sont d'ordre politique et institutionnel et relèvent de la responsabilité première de l'Etat et de ses démembrements (à travers la DGE, la Régulation du secteur de l'énergie et l'ANPER) pour la mise en place des outils de gouvernance du secteur de l'électrification rurale au Niger. La bonne sortie serait à travers l'ANPER, l'OSD et les bénéficiaires ruraux ; Et c'est sur ce « trépied » que reposerait le développement durable de l'électrification rurale et l'accès des ruraux aux services énergétiques modernes.

Les rapports de suivi et le reporting liés à l'action sont jusqu'ici réguliers (rapports trimestriels et annuels) mais trop sommaires et en style télégraphique (3 à 4 pages seulement). Ils ne fournissent pas suffisamment d'éléments permettant une large appréciation quantitative et qualitative de l'évolution de l'avancement des opérations et de l'atteinte des résultats escomptés. Le canevas et la densité des rapports narratifs d'exécution du projet devraient être revus pour plus de consistance et de clarté dans le rapportage. Le projet a fait l'objet de deux audits externes réguliers et statutaires en 2013 et 2014 qui n'ont relevé aucune irrégularité importante dans la gestion financière (comptabilité et respects des procédures de passation de marché et d'exécution financière). Les rapports financiers produits ont été distribués à l'attention des parties prenantes (Etat, PNUD, GEF). Les procédures de gestion financière du projet (qui sont alignées sur les standards internationaux du PNUD pour la gestion nationale) sont suffisamment transparentes pour prévenir toute forme de corruption dans la mise en œuvre de l'action.

3.4. Efficacité

Le niveau d'activités et de résultats est :

- Très satisfaisant pour les composantes 2 et 3 du projet relatives à la réalisation des équipements et infrastructures d'accès aux services énergétiques à usage productif (pompage solaire pour l'irrigation, PTFM comme micro entreprise rurale à gestion féminine, etc.) ou social (électrification des écoles et centres de santé),
- Satisfaisant pour le volet ingénierie socio organisationnel, alphabétisation des membres du CFG des PTFM ;
- Insuffisant pour le volet formation technique des usagers bénéficiaires des services énergétiques ;
- Insuffisant pour l'ensemble des résultats de la composante 1 relative au renforcement des capacités institutionnelles et la mise en œuvre de l'OSD.
- Très insuffisant, voire inexistant pour la composante 4 (efficacité énergétique), qui, fort heureusement, est reprise dans le cadre du PASE/Safo.

A ce jour, les résultats attendus des composantes 2 et 3 du projet sont atteints à plus de 60 % (il reste à consolider et pérenniser les acquis en matière d'infrastructures d'électrification et d'accès des populations-cibles aux services énergétiques promus). Les progrès relatifs à l'atteinte des résultats de la composante 1 du projet sont de l'ordre de 20 %; contre 0 % pour la composante 4 (par PRASE-FEM) ou 20 % si l'on tient compte de l'apport du projet PASE/Safo qui est cofinancé par le PNUD/FEM à travers PRASE-FEM.

Au rythme actuel de la mise en œuvre des actions, les résultats attendus des composantes 1, 2 et 3 et l'objectif général du projet seront probablement atteints à la fin de l'action, mais pas suffisamment testés, consolidés et pérennisés pour les résultats de la composante 1. A ce jour, les indicateurs IOV pour l'atteinte du but du projet (à savoir : « la réduction des émissions de carbone pour l'énergie au Niger et l'accès d'environ 70 000 personnes rurales aux services énergétiques modernes grâce au projet ») progressent et sont loin de la situation de référence.

Les communautés bénéficiaires ont bien tiré avantage du projet. Les infrastructures (investissements) permettant l'accès à l'électricité et à la force motrice à travers des solutions technologiques faiblement émettrices de carbone sont réalisées en majorité et les populations ont accédé à des services énergétiques pour l'éclairage, le pompage de l'eau, la force motrice, la chaîne de froid pour la conservation des médicaments, l'eau chaude sanitaire, etc. Mais la durabilité de ces services est encore en construction pour ce qui est de la mise en place de mécanismes endogènes de gestion et de renouvellement des équipements.

Les services obtenus à travers le projet ont sans doute permis de changer le mode de vie des bénéficiaires. Le siège de la Mairie de la Commune rurale de Safo est connecté au reste du pays et au monde par le biais des téléphones portables, des ordinateurs, etc. Les populations cibles ont eu des gains de revenus dus à l'exploitation des PTFM fonctionnant au biocarburant et des pompes solaires pour l'irrigation. Compte tenu du temps imparti, il n'a pas été possible à la mission d'évaluer les niveaux moyens de chiffre d'affaires par type d'exploitation car les exploitants n'ont pas une bonne tenue de la comptabilité des produits et dépenses, du fait de l'analphabétisme des uns et du manque de formation adéquate en matière de gestion pour la plupart d'entre-eux.

Les effets directs prévus ne sont pas encore tous effectifs ou perceptibles à ce jour, mais la probabilité d'atteindre l'objectif général du projet est forte, sous réserve du redéploiement des

moyens et de l'accélération et densification des activités pour l'atteinte des trois résultats attendus de la composante 1 du projet.

Les indices des effets directs prévus par rapport à la réduction des émissions de GES sont perceptibles à ce stade, de même que ceux pour l'amélioration de la qualité des services sociaux pour l'éducation et la santé, l'allègement des tâches des femmes et la promotion féminine. Le ralentissement de l'attrait des villes et de l'exode rural des jeunes à cause de l'amélioration du cadre de vie dans les villages bénéficiaires et des opportunités d'emplois qui résulteront de l'accès durable des ruraux à certains services énergétiques modernes à travers la PTFM et les pompes solaires pour l'irrigation sera très probablement l'un des effets positifs le plus important sur le plan socioéconomique et démographique.

L'Unité de coordination et de gestion de la mise en œuvre du projet qui capitalise beaucoup d'expériences dans le domaine de l'électrification rurale décentralisée et de la promotion des PTFM reste un acteur crédible pour la poursuite de la mise en œuvre du projet et pour le changement d'échelle. Cependant, il lui faut s'entourer de plus en plus du coaching d'une expertise institutionnelle d'envergure internationale (pour faciliter l'atteinte des résultats de la composante 1 du projet) et d'une équipe d'experts nationaux pour le volet suivi évaluation de la mise en œuvre du projet.

La mise en œuvre du projet a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour compenser les insuffisances de la formulation du projet et les manquements en matière de participation financière des entreprises privée (Eco-Act) et publique (ANFICT).

Le cadre institutionnel et réglementaire pour l'Electrification rurale n'est toujours pas finalisé et adopté au Niger, mais l'Unité d'exécution du projet, pour ne pas trop retarder la mise en œuvre des activités s'est déjà accommodée avec une solution transitoire (contrat de concession temporaire entre la Commune de Safo et une Entreprise privée) ayant permis le déploiement d'un OSD dans la Commune de Safo.

Par ailleurs, pour suppléer l'inactivité de l'ANFICT, le projet s'est adapté en assurant directement l'acquisition et l'installation des équipements (kits solaires, PTFM, etc.) permettant l'accès des populations-cibles aux services énergétiques modernes faiblement émetteurs de carbone.

3.5. Perspectives d'impacts

A mi-parcours, les indices d'impact potentiel du projet sur ses bénéficiaires sont déjà perceptibles et quantifiables pour la plupart. Le projet a permis d'accroître le taux d'accès à l'électricité des localités bénéficiaires qui partent d'un niveau initial proche de zéro (au départ, il s'agissait de localité non électrifiée (sauf pour le chef-lieu de la Commune rurale de Safo), sans force motrice pour la mouture des graines, sans équipements utilisateurs d'électricité (lampes, ventilateur, réfrigérateur, pompe hydraulique, etc.).

L'accès à l'électricité s'est traduit par l'accès à un éclairage nocturne de meilleure qualité au niveau du bâtiment siège de la Marie, les écoles et centres de santé, et à des équipements divers pour la communication, l'information, la force motrice (pompe solaire hydraulique, PTFM), la congélation, etc.

A terme, les impacts de l'action sont très probables sur le niveau d'émancipation des populations (notamment des femmes et des enfants) d'allègement des travaux des populations en général et des femmes en particulier (grâce au moulin, équipement d'exhaure, entre autres) et le développement local à travers l'accroissement des opportunités d'emplois et de revenus monétaires.

Mais pour l'instant, ces impacts restent potentiels. Les perspectives ou probabilités d'impacts positifs significatifs dépendront de la poursuite de l'encadrement et de la formation des usagers bénéficiaires de ces infrastructures, du prix des services énergétiques pour les usagers, du niveau de préparation des cadres de concertation et des contraintes (autres qu'énergétiques) pour l'émergence et le développement de micro entreprises locales (limité par l'enclavement dû à la faiblesse du réseau routier régional et local et l'accès limité des productions locales aux marchés urbains éloignés plus rémunérateurs, entre autres). Une étude d'impact du projet est à prévoir, de même qu'une stratégie de sortie et de capitalisation de ses acquis.

A ce stade déjà de la mise en œuvre du projet, l'enthousiasme manifesté par les communautés bénéficiaires témoigne d'un effet global largement positif sur un plus grand nombre de personnes dans la zone d'intervention.

L'énergie solaire a permis de répondre au besoin en eau, mais le développement des AGR (Activités génératrices de revenus) à partir des périmètres maraîchers n'a pas encore eu les soutiens agronomiques (formation) et organisationnels nécessaires pour lutter contre les attaques de parasites et améliorer les rendements.



Périmètre maraîcher équipé de pompe solaire PV en remplacement de motopompe à gasoil

Le projet contribuera au développement et à l'amélioration des politiques énergétiques d'électrification rurale (Composante 1), des politiques de décentralisation, de développement local et de responsabilisation des acteurs locaux (Maîtrise d'ouvrage communale).

L'accès à l'électricité et le développement des activités productives auront des effets multiplicateurs en termes d'accélération du développement local, d'accroissement de la demande d'électricité et des besoins d'investissement dans le secteur de l'électricité, de développement des entreprises d'électricité (pour la fourniture des équipements, l'installation, la maintenance et la réparation des équipements).

Les préoccupations d'ordre environnemental sont à l'origine du projet. Les options énergétiques retenues à cet effet (solaire photovoltaïque et biocarburant renouvelable) répondent aux préoccupations d'ordre environnemental, mais le projet ne prévoit pas des

actions pour pallier les nuisances éventuelles pouvant résulter de l'usage des batteries de stockage de l'électricité notamment dans les écoles et CSI (problématique de gestion et recyclage des déchets en batteries de charge) et des sous-produits de trituration et raffinage des huiles de Neem et de Jatropha. Le risque est réel pour les populations rurales qui n'ont aucune idée sur le contenu toxique des batteries employées pour stocker l'électricité et des sous-produits de production de biocarburants.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la production d'électricité et de force motrice, la promotion féminine et la maîtrise d'ouvrage communale de la problématique de l'électrification rurale et des émissions de GES constituent les principaux effets positifs à long terme auxquels on peut s'attendre dans les domaines environnemental, économique, socioculturel (genre).

3.6. Viabilité et Perspectives de durabilité

3.6.1. Viabilité financière/économique de la continuation des bénéfices après la fin de l'opération

Il n'existe pas encore de plan de viabilité financière car le paiement des services par les usagers ruraux n'est pas encore dûment calculé pour assurer l'équilibre financier des opérateurs prestataires privés de service public d'électrification (OSD). La viabilité financière et économique de la continuation des bénéfices du projet après la fin de l'opération n'est pas encore assurée, d'où la nécessité de poursuivre l'action pour la consolidation de ses résultats.

La conception du projet privilégie l'option "équilibre financier de l'OSD", et non une situation de déficit d'exploitation. Le budget pour soutenir le bénéfice de l'opération ne sera pas totalement disponible au niveau de l'opérateur privé (OSD), mais ce dernier a fait preuve d'une grande capacité de mobilisation des ressources financières auprès des institutions bancaires et de microfinance.

L'acceptation par les populations rurales bénéficiaires du principe de la mise en œuvre d'un schéma tarifaire et d'une facturation des services d'électricité et de forces motrices aux usagers ruraux est une preuve de la volonté des groupes cibles et parties prenantes de leur implication future, une fois l'opération clôturée. La mise en œuvre de l'opération est soutenue par les bénéficiaires et leur participation est déjà très active comme en témoigne leur préoccupation concernant le niveau des prix des services.

3.6.2. Appropriation de l'opération par les groupes cibles et les parties prenantes

Les ruraux à travers la Mairie et le Conseil communal de Safo se préparent pour une appropriation des réalisations du projet. Mais, le déficit d'encadrement et de formation technique des bénéficiaires est un facteur qui risque de nuire au caractère durable des résultats. Pour réduire ce risque, il n'est pas tard de solliciter l'appui des ONG nationales qualifiées dans les domaines tels que l'encadrement rural, l'organisation et la formation des bénéficiaires, dans le cadre d'une stratégie de renforcement des capacités dûment élaborée, avec des paquets pédagogiques adéquats.

Les trois groupes cibles de l'action (Populations rurales de la zone ciblée, Autorités locales et Secteur privé) ont été consultés et associés à la mise en œuvre du projet, notamment pour l'évaluation des besoins, la sensibilisation et le choix définitif des localités sélectionnées, la configuration et le dimensionnement des équipements. Pour les parties prenantes étatiques, le MEP assure ses fonctions de tutelle institutionnelle, mais il manque une certaine appropriation de l'action par les structures étatiques comme le DERED, l'ANPER et le

CNME. L'ANPER qui est appelée à jouer un rôle important pour la capitalisation des acquis de ce projet (PRASE-FEM) en vue de leur vulgarisation est encore en phase d'installation. Il en est de même de l'ANFICT qui initialement devrait jouer un rôle important pour le financement des OSD n'est plus un acteur important car ses prérogatives dans le domaine de l'énergie sont ramenées à l'ANPER depuis la création de cette nouvelle structure.

3.6.3. Stratégie de sortie et de maintien des bénéfices de l'action

Une stratégie de sortie est intégrée dans la conception du projet (exploitation des installations électriques par un opérateur privé (OSD) qui participe aussi à l'investissement, mise en place de cadres de concertation et de gestion des services énergétiques, maîtrise d'ouvrage et leadership communal, facturation des services aux usagers pour couvrir les charges récurrentes et le renouvellement des équipements par l'OSD).

Cette sortie reste hypothétique car elle repose sur deux piliers non encore effectifs, mais avec cependant une forte probabilité de réalisation avant la fin de la mise en œuvre du projet : 1. la capacité technique et financière de l'OSD à assurer sur le long terme ; et 2. un cadre institutionnel et légal ainsi que des schémas d'exploitation et de tarification des services dûment élaboré et adoptés politiquement.

D'autre part, le Niger est engagé depuis plus d'une dizaine d'années dans un long processus politique (macroéconomique et sectoriel) visant la réduction de la pauvreté, l'atteinte des OMD, l'électrification rurale et l'accès aux services énergétiques (PRASE).

Enfin, les nouvelles opportunités à l'échelle mondiale pour l'énergie (Initiative pour Energie durable pour tous à l'horizon 2030 (SE4ALL)), l'environnement et le climat (Fonds Climat Vert), entre autres, offrent de réelles perspectives pour le développement d'un programme national sur les acquis de ce projet pilote.

3.7. **Prise en compte des aspects horizontaux et transversaux**

Pour la visibilité, la plupart des documents de présentation du Projet et de ses activités sont marqués par les logos de l'Etat du Niger, du PNUS et du GEF. Les panneaux de signalisation des sites du projet existent et sont très visibles dans la zone d'intervention du projet

Pour le genre, la conception de l'action fait suite à un diagnostic différencié entre genre (réalisé dans le cadre du Programme national PTFM/Niger en cours de mise en œuvre) qui prend en compte la spécificité des femmes au niveau national et rural. Le projet n'a pas été conçu et mis en œuvre selon une approche différenciée des bénéficiaires en termes de genres, mais il cible plus spécifiquement les femmes notamment au niveau de ses composantes 2 et 3 (installation de PTFM à biocarburant, équipement des centres de santé et des écoles).



Comité féminin de gestion (CFG) de la Plateforme multifonctionnelle (PTFM) fonctionnant au biocarburant Neem

La problématique environnementale est au cœur de la conception de l'action et le projet respecte les besoins environnementaux. Les options et choix énergétiques envisagés par le projet (justifiés depuis la conception de l'action par des préoccupations environnementales de portée mondiale) concernent pour l'essentiel, l'électrification rurale décentralisée (adaptée aux localités de petite taille) à travers des choix technologiques et énergétiques faiblement émetteurs de carbone (Le projet valorise le potentiel énorme du Niger en matière d'énergie solaire et de bioénergies à travers la prolifération de l'essence Neem). Mais certains risques environnementaux n'ont pas été identifiés depuis la conception du projet (notamment *en ce qui concerne la gestion des déchets en batteries de stockage de l'énergie des systèmes solaires photovoltaïques, et des sous-produits de trituration et de presse pour l'extraction de huile de Neem et de Jatropa*).

C'est un projet qui poursuit (entre autres) des résultats relatifs au renforcement des capacités nationales et locales en matière de gouvernance du secteur de l'électrification rurale. L'opération consiste à favoriser l'accès durable des populations rurales (ces cibles-bénéficiaires sont pauvres et constituent un groupe différencié) de la Commune rurale de Safo à l'électricité et à la force motrice pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'opération vise (à travers l'accès durable des populations rurales aux services énergétiques modernes) à réduire les écarts économiques entre les groupes favorisés et défavorisés (aplanir les conflits potentiels pouvant résulter des écarts entre les niveaux de vie).

L'action vise en dernier ressort le Développement Humain à travers l'accès durable aux services énergétiques modernes et la réduction de la pauvreté. Sa mise en œuvre obéit aux intérêts publics et privés (Etat du Niger, Collectivités territoriales de la zone cible, Opérateurs privés, populations-usagers). Bien que les aspects Droit de l'Homme ne soient pas expressément en exergue, les objectifs du projet contribuent à la promotion économique et à l'émancipation de l'Homme, toutes choses qui contribuent à la promotion des Droits de l'Homme.

IV. PRINCIPALES LECONS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Principales leçons tirées

Les sept principales leçons (ou enseignements) tirées de cette évaluation du projet PRASE-FEM sont :

- Le PRASE/FEM est un projet très pertinent et encore d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires (l'Etat du Niger, les populations rurales de la Commune de Safo et le secteur privé), mais sa conception s'est révélée insuffisante sur certains plans qui ont lourdement affecté l'efficacité de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats escomptés à ce stade (à mi-parcours).

- Il ne couvre qu'une seule Commune rurale (d'environ 70 000 habitants) sur les dizaines (voire centaines) de Communes rurales que compte le Niger, dans un contexte où, tout porte à croire que, les perspectives d'évolution de la couverture énergétique du pays ne répondront pas à court et moyen termes aux besoins en services énergétiques des populations rurales de cette catégorie (groupes les plus démunis et vulnérables) qui constitue pourtant plus de $\frac{3}{4}$ des Nigériens.

- Sa mise en œuvre aurait pu être plus négativement impactée par les faiblesses de la conception de l'action, mais l'Unité d'exécution et le Comité de pilotage du projet ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour poursuivre la mise en œuvre de l'action malgré les imperfections de sa conception.

- L'enthousiasme manifesté par les communautés bénéficiaires témoigne d'un effet global largement positif sur un plus grand nombre de personnes, grâce à l'accès à l'électricité et à la force motrice à travers des options énergétiques (Solaire photovoltaïque et biocarburants) faiblement émettrices de carbone, d'une part, et aux revenus tirés des activités productives, d'autre part, qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

- L'introduction des pompes solaires pour l'irrigation des périmètres agricoles, des plateformes multifonctionnelles (d'allègement des travaux des femmes) utilisatrices de biocarburants à base de Neem et de Jatropha, et l'électrification des écoles et des centres de santé intégré (CSI) dans les villages ont permis des changements considérables dans les conditions de vie des populations bénéficiaires, en particulier dans celles des femmes.

- L'appropriation du projet par ses bénéficiaires et la maîtrise d'ouvrage communale du processus d'électrification rurale et d'accès aux services énergétiques faiblement émettrice de gaz à effet de serre sont des acquis irréversibles, tout comme le potentiel d'impact positif du projet sur l'environnement.

- Les principaux changements observés sur les bénéficiaires sont l'accroissement des revenus et des capacités financières, le renforcement de la vie associative et des capacités techniques, l'accroissement de la taille des organisations et l'adhésion massive au concept du projet ; ces changements sont accompagnés par l'extension de l'entrepreneuriat féminin et la contribution au développement local et à l'émancipation pour le relèvement des populations bénéficiaires.

4.2. Principales recommandations

Les quatre principales recommandations de cette évaluation sont les suivantes.

Recommandation 1 à l'attention du Gouvernement et du PNUD/GEF

Il est important de poursuivre avec la mise en œuvre de ce projet afin de consolider ses acquis à ce stade et permettre l'atteinte des résultats escomptés ; Un redéploiement du cadre logique et des activités prioritaires est nécessaire pour l'atteinte de l'objectif global de l'action et des résultats escomptés au titres des composantes 1, 2 et 3 du projet (une proposition de base est fait dans ce sens par la mission d'évaluation) ;

Recommandation 2 à l'attention du Gouvernement et du PNUD/GEF

Pour ce qui est de la structuration initiale du projet en six composantes, il est nécessaire pour la poursuite de la mise en œuvre de l'action, de :

- supprimer la composante 4 (efficacité énergétique) car l'atteinte des résultats y afférents est définitivement compromise à cause du désistement du co bailleur privé (Eco Act) qui s'était engagé pour 800 000 Euro de financement;
- supprimer la composante 5 qui est en réalité une résultante et non une entrainante;
- consacrer l'essentiel des activités et des moyens restant à l'atteinte des résultats relatifs à la composante 1 (Renforcement des capacités institutionnelles) notamment

pour l'élaboration et la validation des principaux outils de gouvernance de l'électrification rurale et d'accès des ruraux aux services énergétiques modernes (cadres institutionnel, légal et réglementaire, schémas d'exploitation et de tarification des services énergétiques) en vue de la mise en scelle de l'ANPER et du secteur privé (Opérateur de Services Délégués (OSD)) .

Recommandation 3 à l'attention du Gouvernement et du PNUD/GEF

Pour garantir la viabilité et la pérennité de l'action, la stratégie de sortie (dispositif relais d'intervention, de coordination et de pilotage) devrait être dûment élaborée pour mieux définir les rôles et responsabilités des principaux acteurs de sortie, à savoir l'ANPER, l'OSD et la Commune rurale de Safo durant la phase post projet. Cette stratégie devrait accorder particulièrement une attention sur l'émancipation et la représentativité des femmes dans les instances de décision au niveau local et une veille sur l'appropriation de l'outil PTFM par les femmes afin d'avoir plus de revenus pour leur promotion économique (les Comités féminins de gestion (CFG) des PTFM sont en réalité un embryon d'OSD qu'il faudrait « mûrir »).

Recommandation 4 à l'attention de l'Unité de Gestion du Projet

Pour atteindre, dans le temps restant imparti, les résultats relatifs à la composante 1 du projet, il faudrait :

- Mobiliser une assistance technique internationale pour l'analyse et le coaching du processus d'élaboration et de validation des outils de gouvernance sectorielle (électrification rurale et accès des ruraux aux services énergétiques modernes) ;
- Mettre en place une cellule suivi évaluation avec les moyens humains et matériels nécessaires pour son bon fonctionnement ; et
- Etablir avec l'ANPER un cadre permanent d'échange et de concertation pour faciliter une sortie du projet avec maintien de ses acquis et bénéfices.

V. ANNEXES

Annexe 1

Cadre logique révisé : Tableau de suivi des indicateurs et résultats

PRASE-FEM					
l'Objectif général du projet (OG : Promouvoir des solutions à faible émission de carbone afin d'améliorer aussi bien l'accès à l'énergie que l'accès aux services énergétiques			Indicateurs de l'atteinte de le l'OG du projet : 1. Les leçons apprises sur l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques en milieu rural sont documentées et analysées ; 2. Les décideurs publics au niveau des gouvernements national et locaux sont suffisamment capables de prendre des décisions sur des questions techniques et technologiques relatives à l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques en milieu rural ; 3. Des OSD sont techniquement compétents et capables de concevoir, installer, entretenir et promouvoir des solutions énergétiques propres et efficaces		
Indicateurs IOV pour l'atteinte du but du projet : la réduction des émissions de carbone pour l'énergie au Niger et l'accès d'environ 70 000 personnes rurales aux services énergétiques modernes grâce au projet					
Composantes du Projets	Sous-composantes	Situation de référence (début du projet)	Situation à mi-parcours (en fin juillet 2015	Indicateurs de résultats et de Situations attendus à la fin de la mise en œuvre du projet	Actions prioritaires pour la poursuite de la mise en œuvre du projet
1. Renforcement des capacités institutionnelles et du cadre réglementaire	1.1 – Le personnel des institutions pertinentes aux niveaux national, régional et communautaire est formé et rendu opérationnel en matière de conception, de planification et d'implémentation de programmes d'accès à l'énergie en milieu rurale	Capacités presque nulles	a) Personnels des institutions pertinentes aux niveaux national, régional et communautaire formés et rendus opérationnel grâce au projet	Indicateur 1 : Maîtrise d'ouvrage de l'électrification rurale et l'accès aux services énergétiques (ASE) par les acteurs étatiques et communaux	a) Poursuivre avec le renforcement des capacités à travers la densification de la formation pour garantir l'atteinte des résultats
			b) Capacités institutionnelles encore Encourageant mais acquis insuffisant à ce stade dans les domaines de l'acquisition de connaissances et d'outils pour la maîtrise d'ouvrage de la gouvernance du secteur de l'électrification rurale au Niger	Indicateur 2 : Cadres institutionnel, légal et réglementaire pour l'électrification rurale et l'ASE définis et validés, ainsi que les schémas d'exploitation des infrastructures et de tarification des services énergétiques aux ruraux	b) – Poursuivre et accélérer le processus d'élaboration et de validation techniques et politique des outils de gouvernance de l'électrification rurale et d'accès aux services énergétiques modernes (définir les cadres institutionnel, légal et réglementaire, ainsi que les schémas d'exploitation des infrastructures et de tarification des services)

	1.2 – Un cadre stratégique national d'appui et de hiérarchisation des technologies et pratiques à faible émission de carbone est mis au point et approuvé	Inexistant	c) Comité de pilotage du projet est mis en place et fonctionnel	;	c) – Elargir le Comité de pilotage à l'ANPER (Agence nigérienne de promotion de l'électrification rurale)
			d) Un cadre stratégique national d'appui et de hiérarchisation des technologies et pratiques à faible émission de carbone est mis au point et approuvé); <u>mais pas suffisamment mises en œuvre</u>	Indicateur 3 : Edition et vulgarisation d'un document de bonnes pratiques pour l'accès à l'énergie à faible émission de carbone	d) Informer et Former les acteurs nationaux pour la mise en œuvre effective de ce cadre
			e) - Politique nationale sur le changement climatique est élaborée et intégrée dans les cadres nationaux de référence		e) - RAS (acquis important ; rien à suggérer pour la poursuite du projet)
	1.3 – Les Opérateurs de Services Délégués (OSD) sont sélectionnés et rendus opérationnels	Inexistant	f) Concept et notion d'Opérateur privé de Services Délégués d'accès à l'énergie (OSD) ont été vulgarisés et acceptés aux niveaux national, régional (Région de Maradi) et local (Commune de Safo)		f) - RAS (acquis important ; rien à suggérer pour la poursuite du projet)
			g) Un OSD sélectionné sur des bases contractuelles non institutionnalisées	Indicateur 4 : Contrat et cahier de charges de l'OSD de la zone de Safo revu et aligné conformément aux dispositions institutionnelles et juridiques validées pour la gouvernance de l'électrification rurale au Niger	g) – Revoir et redéfinir le contrat et le cahier de charge de l'OSD sélectionné par la Commune de Safo , conformément aux outils de gouvernance qui seront définis pour l'électrification rurale, Préparer les CFG (Comité féminin de gestion) des PTFM à devenir des OSD

			h) Le cadre institutionnel, réglementaire et juridique, ainsi que les schémas d'exploitation des infrastructures et de tarification des services énergétique n'étant pas finalisés et adoptés, aucun acteur privé (OSD) ne pouvait investir.	Indicateur 5 : Plans d'affaires des OSD élaborés et validés pour justifier l'accès aux fonds publics	h) Elaboration par les OSD et les CFG des plans d'affaires devant justifier les besoins de financement et de subvention sous-jacente
			i) L'OSD sélectionné n'est pas encore opérationnel		i) Voir b)
2. Solutions à faible émission de carbone pour des services ruraux intégrés	2.1 – Investissements des Opérateurs de Services Délégués pour la production d'énergie et des projets d'utilisation à bon rendement énergétique	Inexistants	j) Non encore réalisé par les OSD		j) Voir b)
			k) Investissements réalisées directement par le projet et non par l'OSD, et ceci constitue une réponse positive face à une contrainte institutionnelle, afin de permettre au projet de poursuivre sa mise en œuvre. Mais les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les bénéficiaires ruraux restent à consolider	Indicateur 6 : L'OSD est reconnu, opérationnel et investit directement ses fonds pour la réalisation des infrastructures d'électrification rurale et d'accès aux services énergétiques Indicateur 7 : Les usagers/bénéficiaires ruraux sont formés et un dispositif pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements est définis et mis en place avec l'OSD	k) Poursuivre avec la formation technique et économique (gestion) des usagers-bénéficiaires ; Ainsi que la mise en place d'un service pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements.

			l) Les plateaux techniques des écoles et centres de santé (CSI) ont été améliorés très sensiblement grâce à l'électrification solaire PV.	Indicateur 8 : Toutes les écoles à cycle primaire complet et tous les CSI de la Commune de Safo ont accès à l'électricité à travers le SS/PV	l) Poursuivre les investissements visant l'électrification des écoles et des centres de santé intégré (CSI) dans la zone du projet ; Réaliser une étude d'impact des investissements dans les secteurs sociaux d'utilité communautaire (écoles, CSI, Bâtiments publics, éclairage public, etc.)
	2.2 – Des outils de prise de décision sont conçus pour les investissements dans les technologies à faible émission de carbone	Inexistants	m) Des outils de prise de décision sont conçus pour les investissements dans les technologies à faible émission de carbone sont réalisées conformément au calendrier et à l'approche prévus	Voir Indicateurs 3 ; 4 ; 5 et 6	m) Poursuivre avec la promotion des investissements dans les technologies à faible émission de carbone
			n) La notion de changement climatique et de réduction des d'émission de Gaz à effet de serre (GES) est intégrée dans les mœurs des villageois des Communes de Safo et Djiratawa ;		n) RAS (acquis important ; rien à suggérer pour la poursuite du projet)
3. Solutions à faible émission de carbone pour des services de production	3.1 – Les Opérateurs de Services Délégués investissent dans les services de productions	Inexistants	o) Non encore réalisé par les OSD		o) Voir b)
			p) Investissements réalisées directement par le projet et non par l'OSD, et ceci constitue une réponse positive face à une contrainte institutionnelle, afin de permettre au projet de poursuivre sa mise en œuvre. Mais les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les	Voir Indicateurs 6 et 7	p) Voir k)

			bénéficiaires ruraux restent à consolider		
			q) De nouveaux et nombreux agriculteurs ont pu abandonner les motopompes à essence ou gasoil pour des kits solaires pour le pompage de l'eau ;	Indicateur 9 Les agriculteurs sont familiarisés avec l'emploi des pompes solaires pour l'irrigation, Et continue de s'équiper en pompe solaire avec l'appui de l'OSD	q) Acquis important ; Poursuivre avec promotion des kits solaires pour le pompage de l'eau pour booster de l'agriculture dans la zone du projet
	3.2 – Les tests de carburants propres sur les plateformes multifonctionnelles sont effectués	Au stade expérimental in vitro	r) Les tests de carburants propres sur les plateformes multifonctionnelles sont effectuées) sont réalisées conformément au calendrier et à l'approche prévus		r) Poursuivre avec la vulgarisation des résultats de ces tests pour la promotion de l'emploi des biocarburants
			s) L'utilisation exclusive des biocarburants (à base d'huile de Neem ou de Jatropha) pour le fonctionnement des moteurs des « Plateformes multifonctionnelles » est rentrée dans les habitudes des populations	Indicateur 10 Dans la Commune de Safo, le biocarburant à base de Neem ou Jatropha est produit en quantité suffisante et toutes les machines utilisatrices de gasoil pour leur fonctionnement (PTFM, moulins, motopompe, etc) utilisent de plus en plus du biocarburant	s) Poursuivre avec la formation technique des bénéficiaires ; Et mettre en place un dispositif pérenne pour la maintenance et le renouvellement des équipements pour assurer la durabilité des installations

			t) Les Comités féminins de gestion (CFG) des « Plateformes multifonctionnelles » sont initiés et familiarisés à l'autoproduction de leurs biocarburants (huile de Neem ou de Jatropha) pour le fonctionnement des moteurs en lieu et place du diesel. Mais les aspects organisationnels et techniques permettant de garantir un emploi durable de ces équipements par les bénéficiaires ruraux restent à consolider ; Aussi il reste du travail pour la pérennisation de l'autoproduction rurale de biocarburants	Indicateur 11 Développement de l'autoproduction de biocarburant grâce à l'organisation et la formation des CFG.	t) Poursuite avec l'encadrement et la formation adéquate des populations (notamment des femmes) dans les domaines de l'agroforesterie (culture agro-énergétique) des essences ciblées (Neem et Jatropha), de la transformation des produits en vue de la maîtrise globale des chaînes de valeur des filières Neem et Jatropha par les CFG²⁸ des PTFM
4. Solutions à faible émission de carbone pour des services énergétiques domestiques	4.1 – Cadre d'élimination des fourneaux traditionnels 4.2 – Dispositifs / appareils efficients sur le plan énergétique recommandés aux ménages ruraux	Inexistants dans la zone du projet (Commune rurale de Safo)	u) Les activités et produits relatifs à cette composante n'ont pas été réalisés par le projet PRASE-FEM car elles dépendaient pour une grande part du cofinancement du secteur privé (Eco-Act) qui n'a pas honoré ses engagements ; Mais cette composante est également prise en charge par le projet PASE/Safo (Projet d'accès aux services énergétiques dans la Commune de Safo) cofinancé par l'Union Européenne et le	Cette composante ne devrait plus faire partie des axes d'intervention directe du projet PRASE-FEM	u) – Supprimer cette composante 4 du projet ; Et s'en tenir aux résultats du PASE/Safo qui est cofinancé par PRASE-FEM

²⁸ Comité féminin de gestion

			PNUD/GEF		
5. Renforcer et profiter de la capacité locale en matière de fourniture de services énergétiques en milieu rural	v) Composante résultante Supprimer cette composante 5 du projet car il s'agit en fait d'une composante résultante				
6. Gestion du projet	6.1. Gestion courante du projet (Gouvernance de l'action)		• Grande capacité d'innovation pour contourner les imperfections de la conception de l'action ; • Exécution du projet en bonne intelligence avec le PNUD, le Gouvernement et les Communes rurales, • Application correcte des procédures du PNUD en matière de gestion nationale de projet (NEX)	Indicateur 12 Gestion technique et financière du projet est sans reproche (Bonne gouvernance de l'Unité de Mise en Œuvre du projet)	Poursuivre et améliorer la Gestion courante du projet
	6.2. Suivi évaluation		• Rapport de suivi (narratif et financier) très sommaire, • Insuffisance quantitative de ressources humaines pour le suivi évaluation ; • Insuffisance d'outils de suivi évaluation ; • Base de données sommaire sur l'évolution et les acquis du projet	Indicateur 13 • Rapport d'exécution du projet plus consistant, • Une Cellule suivi évaluation est mise en place avec les moyens humains et techniques nécessaires, • Un expert national en suivi évaluation est recruté et mis en œuvre, • Base de données sur les approches et acquis du projet est constituée	Mise en place au sein du projet d'une Cellule suivi évaluation avec les moyens humains (recrutement d'un expert national (voir TDR joints pour le poste)) et matériels nécessaires (mobiliers de bureau et matériels informatiques nécessaires)
	6.3. Assistance technique internationale (ATI) pour la		Non réalisée (poste prévu mais non pourvue)	Indicateur 14 • Un consultant	Recrutement d'une expertise internationale de courte durée (consultant) pour l'ATI (voir TDR joints pour le

	Composante 1 du projet			international (AT) de courte durée est recruté et mis en œuvre pour faciliter l'atteinte des résultats de la Composante 1 du projet, • Le coaching du processus d'analyse institutionnelle et d'élaboration des outils de gouvernance de l'électrification rurale et l'ASE est assuré, • Les outils de gouvernance de l'électrification rurale et l'ASE au Niger sont élaborés et validés techniquement et adoptés politiquement	poste)
--	------------------------	--	--	--	--------

Le temps restant imparti au projet et le budget restant permettent d'atteindre les résultats escomptés et l'objectif général de l'action

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Liste nominative des personnes rencontrées		
Nom et Prénoms	Localités / Institutions	Fonctions
Ibrahim Hassane	Projet « PRASE-FEM »	Coordonnateur - projet
Abdoul Aziz	Projet « PRASE-FEM »	Assistant Coordonnateur
Djibrilla Isoufou	Projet « PRASE-FEM »	Responsable Administratif & Financier
Halilou Kane	Ministère de l'Energie et du Pétrole (MEP)	Secrétaire Général
Maidagi Issa	DGE/MEP	Directeur Général
Bello Nassourou	DERED/DGE/MEP	Directeur
Elhadji Mahamane M. Lawali	PNUD/Niger	Chargé de Programme Energie et Environnement
Mourtala Sani	PNUD/Niger	Assistant Programme
Djibo Abdou Salifou	Maradi / Projet PASE-Safo	Responsable Suivi évaluation
Zabiou Nayaya	Maradi / Projet PASE-Safo	Représentant de la Marie de Safo
Ibrahim Dobi	OSD/Safo	Directeur de « ELHYFROS »
Yaou Zoumbeye	OSD/Safo	Assistant technique ELHYFROS
Issa Iro Kokina	Commune rurale de Safo	Maire
Lawli Hamissou	Commune rurale de Safo	Adjoint Maire
Salif Harouna	Lili (Commune rurale de Safo)	Chef de village
Mme Tchima Issa	Lili	Présidente CFG
Mme Halissa Hachirou	Lili	Trésorière CFG
Tchima Issaka	Lili	Meunier PTFM
Salamata Mamoud	Lili	Meunière PTFM

Amadou Ali Timbo	Lili	Infirmier au CSI
Amadou Kalla	Mai Gandji (Commune rurale de Safo)	Chef de village
Mme Saadatou Issoufou	Mai Gandji	Présidente CFG
Mme Djige Maman	Mai Gandji	Vice-Présidente
Mme Amina Garba	Mai Gandji	Secrétaire/CFG
Mme Hassia Garba	Mai Gandji	Vice-Secrétaire CFG
Mme Halima Issoufou	Mai Gandji	Adjointe Trésorière
Mani Oumarou	Mai Gandji	Membre du village
Mme Fouré Lawali	Dan Allia (Commune rurale de Safo)	Secrétaire CFG
Mme Sahara Nouhou	Dan Allia	Adj / Secrétaire CFG
Mme Louba Mani	Dan Allia	Trésorière
Mme Saray Iro	Dan Allia	Adj /Trésorière
Mme Sakina Sabiou	Dan Allia	Commissaire aux comptes
Mme Salamatou Chaïbou	Dan Allia	Adj/Comm aux comptes
Moussa Zinguilo	Dan Allia	Chef de village
Adamou Oumarou	Dan Allia	Conseiller municipal
Idi Abdou	Moulé Saboua	Directeur de l'école

Annexe 3 : Liste de l'échantillon de localités visitées par la mission

- Niamey
- Maradi
- Safo (Région Maradi, Département de Madarounfa)
- Safo-Chadawa
- Safo-Oubando
- Lili (Commune rurale de Safo)
- Moulé Saboua
- Dan Allia
- Mai Gandji

Annexe 4 : Programme de travail de la mission

B	Timing effectif de la mission										
	Jours ouvrables et prestés →	1 -3	Août 2015								sept.-15 2015
0	Travail à domicile du Consultant international (Etude des documents de base sur le projet et le contexte)	4-5	7-10	11-12	13-14	15-16	17-19	20-22	23-25	26-28	
I	Voyage Dakar/Niamey du Consultant international	6 Août									
II	Phase I (Imprégnation)										
	• Recherches et Etudes documentaires de base (RED)										
	• Consultations et Entretiens préliminaires (PNUD, UGP, Etat, Autres acteurs)										
	• Dynamique d'Echanges approfondis avec les principaux acteurs centraux impliqués (UGP, PNUD), les PTF, ONG, etc. à Niamey										
III	Phase II : Investigations à l'intérieur du pays, zones d'implantation des sites du Projet										
IV	Phase III (Elaboration des produits attendus de la mission)										
	• Elaboration présent Rapport initial d'examen à mi-parcours (Une note méthodologie) (livrable 1)	←	Livré avant le départ du consultant pour Niamey (Présent document)								
	• Elaboration draft du Rapport de mission (Livrable 2)										
	• Prise en compte des commentaires et observations sur le										
	• Elaboration projet de Rapport final d'examen à mi-parcours (Livrable 3)										
	• Elaboration Rapport final révisé (Livrable 4)										
Fin partie terrain (Débriefing de la mission et Voyage retour du CI : Niamey/ Dakar)										28/O8	
VI	Travail à domicile : Finalisation Rapport de mission (une semaine après réception commentaires sur le draft)										

Annexe 5 : Monographies des questionnaires et guides d'entretien

Questionnaire N°1

Evaluation projet PRASE-FEM

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES DECIDEURS NATIONAUX, REGIONAUX ET LOCAUX

(Cibles : Gouverneurs, Préfets, Maires, Chefs de services déconcentrés étatiques, Elus, etc.)

Région **/ Département** /

Commune..... **/ Localité**.....

Nom et Fonction de la cible rencontrée :

.....

1. Partie introductive

- Informer les cibles sur les enjeux et objectifs de la mission d'évaluation

2. Prospective (à jauger)

- Niveau de connaissance du projet : A / B/ C/
- Niveau d'implication dans la justification et formulation du projet: A / B/ C/
- Niveau d'implication dans la mise en œuvre du projet: A / B/ C/
- Participation au pilotage et/ou suivi du projet: A / B/ C/

Commentaires :

.....
.....
.....

2. Perspectives

- Avis et suggestions pour l'évolution du projet.....

.....

.....

.....

-A : Très bon à bon ; B : Moyen à passable ; C : Insignifiant à nul

Questionnaire N°2
Evaluation projet PRASE-FEM (Niger)

GUIDE D'ENQUÊTE DE PROXIMITE

(Cibles : leaders locaux, des populations bénéficiaires directes et des ONG et structures associatives à la base)

Région **../ Département**..... /

Commune..... / **Localité**.....

Nom et Fonction de la cible enquêtée :

Leader local ☐ P. bénéficiaire direct ☐ ONG/Srtuc Associative ☐ Autre à spécifier ☐

1. Parie introductive

1. Informer les cibles sur les enjeux et objectifs de la mission d'évaluation

2. Etat des lieux

Catégorie d'installation et Secteurs ciblés :
Description des installations :
Equipements sous contrat de maintenance : Oui.....depuis...../ Non.....
Si Oui ? : • Service de Maintenance /Entreprise prestataire :..... • Qualité de la maintenance selon les bénéficiaires :
Population bénéficiaire (en nombre) :
Mode d'exploitation et de gestion :
Activités économiques dominantes

--

Principaux apports du Projet

--

Principales contraintes/Développement du projet et Développement local

--

Effets et Impacts de la Projet

--

Aspects durabilité

--

Principales activités économiques féminines promues par le projet

Contraintes/Promotion du Genre

Liste nominative des personnes enquêtées et ou présentes

Nom et Prénoms	Statut dans la localité	Statut/Projet PTFM

Questionnaire N° 3
Evaluation projet PRASE-FEM (Niger)

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS CLES
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

(Cibles : Staff/Projet, Staff/PNUD, Staff Ministère de l'énergie & pétrole, Entreprises privées fournisseurs de biens et services)

Acteur clé :

Personnalité interrogée :/ **Fonction**.....
...../ **Contact**.....

1. Aspect pertinence du projet

- Pertinence/ Besoins des groupes cibles?
- Ancrage dans les politiques (nationale & sectorielle) du gouvernement ? et des partenaires et soutien ?

2. Aspect qualité de la conception du projet

- Validité, claire et cohérente de la logique d'intervention du projet?
- Modalités de mise en œuvre / capacités des partenaires ?
- Participations à la conception de l'action ?
- Prise en compte des aspects transversaux pertinents? (*environnement, genre, droits de l'homme et gouvernance, coordination des bailleurs ou autres*)
- *Cadre logique ?*

3. Aspect Efficacité de la mise en œuvre de l'action

- Disponibilité usage des moyens et ressources prévus ?
- Mise en œuvre des activités ?
- Livraison des produits (biens/services) attendus ?
- Qualité de la participation et de la contribution des Partenaires?

4. Aspect Efficacité de la mise en œuvre de l'action

- Mesure d'obtention des effets directs prévus?
- Etat d'avancement du projet et probabilité d'atteinte de l'Objectif Spécifique?

5. Aspect impact de l'action

- Perspectives d'impact direct du projet (sa contribution au niveau de l'objectif global ?)
- Existence ou non des impacts indirects (positifs ou négatifs) ?

6. Aspect durabilité des acquis et stratégie de sortie

- Viabilité financière/économique de la continuation des bénéfices après la fin de l'opération ?
- Degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et les parties prenantes?
- Incidence de l'environnement politique, socioéconomique et socioculturel sur durabilité de l'opération ?
- Contribution du projet au développement des capacités des partenaires?

9. Aspects horizontaux

- Qualité de la coopération entre partenaires de l'action/ développement des capacités ?
- Visibilité

10 . Aspects transversaux

- Prise en compte pratique et stratégique du genre ?
- Respect des besoins environnementaux (développement durable)?
- Bonne gouvernance ?
- Promotion des droits de l'homme ?
- **Principaux constats et Enseignements/Leçons**

11. Aspect perspective d'évolution du PRASE-FEM

Annexe 6 : Liste de la bibliographie consultée

1. Document de projet « PRASE-FEM (versions française et anglaise), Prodoc, 2011 ;
2. Document de projet 'PASE/Safo (Formulaire de demande FE/UE-ACP), version 2011 ;
3. Rapports narratifs trimestriels et annuels de mise en œuvre de PRASE-FEM (années 2013, 2014 et trimestre 1 et 2, de 2015) ;
4. Rapport financiers 2013 PASE/Safo ;
5. Procès-verbaux des réunions du Comité de pilotage des projets PRASE-FEM & PRASE/Safo, Années 2012, 2013 et 2014 ;
6. Rapports financiers annuels des dépenses déclarées et des procédures de contrôle interne, 2013, 2014 (PRASE-FEM) ;
7. Rapports narratifs d'activités PASE/Safo, 2012, 2013, 2014 ;
8. Evaluation du potentiel de développement des bioénergies au Niger – Stratégie nationale de développement des biocarburants (EPM-Consulting, Déc, 2011 ;
9. Etude sur la formulation d'une stratégie de promotion de l'utilisation du gaz butane et son plan d'action, Rapport final, mars, 2013 (DERED/MEP/DGE) ;
10. Etude du cadre institutionnel et juridique de l'action PASE-Safo, septembre 2013,
11. Document de « Plaidoyer pour la promotion des modes de production et consommation durables au Niger (CNEDD/SE, mai, 2013 ;
12. Analyse de Gap par rapport aux objectifs de SE4ALL (Energie durable pour tous à l'horizon 2013) , doc PNUD/CEDEAO, 2014 ;
13. Etude de référence des émissions des gaz à effet de serre dans la commune rurale de Safo / Région de Maradi (doc, janvier 2014 ;
14. Plan décennal sur les modes de production et de consommation durable (CNEDD/SE ; 2013 ;
15. PRASE (Etude de référence) doc, 2012 ;
16. Etude du taux de consommation de crédits d'investissements publics au Niger (Ministère de Finances- Projet de renforcement des capacités), Mai, 2013 ;
17. Manuel d'installation et de maintenance des infrastructures d'énergies (doc PRASE-FEM) - 2015,
18. UNDAF/CPAP (2014 – 2018)

Annexe 7 : Termes de référence de la mission

République du Niger

Ministère de l'Energie et du Pétrole



PROJET D'Intégration de la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre dans le Programme Rural d'Accès aux Services Energétiques du Niger PRASE-FEM.

Termes de référence de l'évaluation à mi-parcours du projet d'Intégration de la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre dans le Programme Rural d'Accès aux Services Energétique PRASE/FEM

Lieu d'affectation :	Niamey, avec éventuellement déplacement sur le terrain
Date de clôture :	30 Mai 2015
Unité Organisationnelle :	Projet pilote de développement des PTFM TEL 00 227 20 72 49 72 BP : 11207 rues de la tarka Niamey République du Niger
Type de Contact :	Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD BP 11207 TEL 00 227 20 73 21 04 Niamey République du Niger)
Langues :	Français écrit et parlé
Date de démarrage (date le candidat retenu doit commencer le travail) :	Le 05 Juillet 2015
Durée du Contrat :	03 semaines
Nombre de jours effectifs de travail :	21 jours ouvrables

populations aux services énergétiques modernes. Cette politique se fixe pour objectif, à l'horizon 2015, de permettre au moins à la moitié de la population d'accéder aux services énergétiques modernes : soit un accès - de 36 millions de foyers supplémentaires et plus de 49 000 localités supplémentaires - à des services énergétiques modernes. Ceci revient à une multiplication par quatre par rapport au nombre de personnes desservies en 2005.

Le Gouvernement du Niger, a su traduire cette ambition partagée des Etats Membres de la CEDEAO en une vision nationale avec l'appui du PNUD-PREP, à travers un **programme de référence pour l'accès aux services énergétiques modernes (PRASE) adopté le 7 avril 2009 et approuvé le 04 janvier 2010 (par Décret Présidentiel n°2010-004/PRN/MME).**

Le PRASE est un programme fédérateur qui s'inscrit dans la durée couvrant progressivement tout le territoire national. **Le (PRASE a démarré à travers le Projet d'Accès Aux Services Énergétiques (PASE) de la facilité énergie de l'Union Européenne ainsi que du projet de Réduction des gaz à effet de dans la commune rurale de Safo (PRASE/FEM).**

Le Niger a obtenu le financement du projet de Réduction des gaz à effet de serre FEM/GEF .

Ce projet vise à prendre en compte la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la réalisation du Programme national de Référence d'Accès aux Services Energétiques modernes (PRASE) au Niger. Le projet va contribuer à la promotion des énergies propres et éviter l'émission de gaz à effet de serre. Il sera réalisé à travers les composantes suivantes :

7. Renforcement des capacités institutionnelles en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du programme national d'accès aux services énergétiques modernes ;
8. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures collectives décentralisées (santé, éducation, eau, etc.) ;
9. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures productives (agriculture, plates forme multifonctionnelles) ;
10. Réduction d'émission de gaz à effet de serre dans la fourniture des services énergétiques domestiques ;
11. Capitalisation et consolidation de la capacité et des acquis des acteurs en matière d'émission de gaz à effet de serre ;
12. Gestion du projet.

2. Objectifs de la prestation :

Il s'agira, à travers cette évaluation à mi parcours, d'apprécier la réalisation des objectifs du projet et de tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des effets et acquis de ce projet ainsi que favoriser l'amélioration globale des différentes interventions au Niger des programmes du PNUD et ses partenaires. Les principaux objectifs visés sont:

5. Evaluer la pertinence, la performance et le succès du projet dans la réalisation de ses objectifs
6. Identifier les effets et apprécier la durabilité des résultats du projet y compris la contribution à l'accès à l'énergie en zone rurale, l'intégration des questions relatives à l'accès à l'énergie propre en zone rurale dans les stratégies et politiques locales et nationales de développement, et la contribution à la réduction de la pauvreté.
7. Analyser et déterminer les éléments permettant le passage à l'échelle et la pérennité des différents et importants investissements ;
8. Identifier/documenter les leçons apprises et formuler des recommandations pour la conception et la mise en œuvre de politiques énergétiques.

Comme partie intégrante du cycle du projet, l'évaluation analysera les réalisations du projet en comparaison avec ses objectifs initiaux. L'évaluation analysera l'effectivité, l'efficacité, la pertinence, l'impact, et la viabilité du projet. En outre, elle identifiera les facteurs ayant facilité ou, au contraire, entravé la réalisation de ses objectifs.

L'évaluation à mi parcours s'intéressera en plus aux questions de performance, de conception du projet, de stratégie du projet, de reporting, de Suivi-Evaluation, d'utilisation d'assistance technique, de relation avec les partenaires et d'utilisation effective des ressources financières.

3. Description des tâches et responsabilités :

Le projet a été entamé le 30 juillet 2012 et se trouve dans sa troisième année de mise en œuvre. Conformément aux directives du PNUD-GEF relatives à l'examen à mi-parcours, le processus a été initié avant la présentation du deuxième Rapport de mise en œuvre de projets (PIR). Le processus d'examen à mi-parcours doit suivre les directives énoncées dans le document *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets du PNUD financés par le GEF* (http://web.undp.org/evaluation/documents/guidance/GEF/GEF-TE-Guide_FRE.pdf)

L'équipe sera composée de deux consultants indépendants qui conduiront l'examen à mi-parcours. Le consultant international sera le chef d'équipe et doit avoir des connaissances et une expérience considérables concernant les programmes opérationnels du FEM. Il est spécialement exigé du consultant international d'avoir une bonne connaissance des questions liées à l'accès à l'énergie et aux services énergétiques modernes (en particulier les énergies renouvelables), une compréhension scientifique pertinente et une expérience profonde des techniques d'évaluation de projet, particulièrement ceux financés par le FEM.

Le consultant national doit avoir une expérience confirmée dans le domaine de l'accès à l'énergie en milieu rural et en développement local ainsi qu'une bonne connaissance de la zone d'intervention.

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours procédera d'abord à l'examen des documents du projet (Fiche d'identité du projet (FIP), Plan d'initiation du projet du PNUD, Politique de sauvegardes environnementales et sociales du PNUD, Rapport d'initiation de projet, PIR, outils de suivi finalisés du domaine d'intervention du GEF, procès-verbaux de réunions du Comité d'évaluation du projet, lignes directrices financières et administratives appliquées par l'équipe du projet, lignes directrices, manuels et systèmes opérationnelles du projet, etc.) fournis par l'équipe du projet et l'Unité mandatrice. L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours participera ensuite un atelier d'initiation à l'examen à mi-parcours, de manière à comprendre plus précisément les objectifs et les méthodes de l'examen à mi-parcours, et par la suite, pour l'élaboration du rapport initial d'examen à mi-parcours. La mission pour l'examen à mi-parcours consistera ensuite à mener des entretiens et des visites sur place (liste préliminaire des sites).

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours évaluera les progrès accomplis dans les domaines liés au projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après. Veuillez consulter le document ***Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF*** (http://web.undp.org/evaluation/documents/guidance/GEF/GEF-TE-Guide_FRE.pdf) pour obtenir une description détaillée de ces catégories. Une évaluation globale n'est pas nécessaire.

4. Stratégie du projet

Conception du projet :

- Analyser le problème auquel s'attaque le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu'énoncés dans le Document de projet.
- Examiner la pertinence de la stratégie du projet évalué et examiner si c'est le moyen le plus efficace d'atteindre les résultats escomptés.
- Examiner la façon dont le projet répond aux priorités du pays
- Examiner les processus décisionnels

Cadre de résultats/cadre logique:

- Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à mi-parcours sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, appropriées et limitées dans le temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire.
- Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l'avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc...) qu'il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement.

5. Progrès vers la réalisation de résultats

- Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet ; remplir la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats, comme indiqué dans les *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* ; les progrès sont désignés par couleur selon le principe des « feux tricolores » en fonction du niveau de progrès obtenus pour chaque réalisation ; formuler des recommandations pour les secteurs entrant dans la catégorie « Ne sont pas en voie de réalisation » (en rouge)

Tableau. Matrice des progrès vers la réalisation des résultats (Réalizations obtenues à la lumière des cibles de fin de projet)

Stratégie de projet	Indicateur ²⁹	Niveau de référence ³⁰	Niveau lors du premier PIR (auto-déclaré)	Cible à mi-parcours ³¹	Cible à la fin du projet	Niveau et évaluation à mi-parcours ³²	Évaluation obtenue ³³	Justification de l'évaluation
Objectif :	Indicateur (si applicable)							
Réalisation 1:	Indicateur 1:							
	Indicateur 2:							
Réalisation 2:	Indicateur 3:							
	Indicateur 4:							
	Etc.							
Etc.								

6. Grille d'évaluation des indicateurs

Vert = réalisé	Jaune = en voie de réalisation	Rouge = pas en voie de réalisation
----------------	--------------------------------	------------------------------------

Après analyse des progrès vers l'obtention des réalisations :

- Comparer et analyser l'outil de suivi de départ du GEF avec celui réalisé juste avant l'examen à mi-parcours.
- Identifier les obstacles entravant toujours la réalisation des objectifs du projet pour la période restante du projet.
- En passant en revue les effets bénéfiques du projet à ce jour, définir les moyens par lesquels on pourrait accroître ces effets.

13. Mise en œuvre du projet et gestion réactive

A l'aide des Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF, évaluer les progrès du projet dans les quatre catégories suivantes :

- Mécanismes de gestion
- Planification des activités
- Financement et cofinancement
- Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet
- Participation des parties prenantes
- Communication de données
- Communication

8. Durabilité

Évaluer l'ensemble des risques pour la durabilité du projet, dans les quatre catégories suivantes:

Risques financiers pour la durabilité

Risques socio-économiques pour la durabilité

Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité

Risques environnementaux pour la durabilité

Le consultant/l'équipe de l'évaluation à mi-parcours introduira un paragraphe dans le rapport d'examen à mi-parcours, présentant les conclusions fondées sur des données probantes de l'examen à mi-parcours, à la lumière des résultats.

En outre, le consultant/l'équipe de l'évaluation à mi-parcours devra formuler des recommandations à l'équipe du projet. Ces recommandations devront être présentées sous la forme de propositions succinctes visant à des interventions essentielles qui seront spécifiques, mesurables, réalisables et appropriées. Un tableau regroupant les recommandations peut être intégré dans le résumé du Rapport. Le consultant/l'équipe de l'évaluation à mi-parcours formuleront 15 recommandations au maximum.

9. Produits escomptés et documents à produire

Le consultant/l'équipe de l'évaluation à mi-parcours préparera et soumettra :

Rapport initial d'examen à mi-parcours : l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours précise les objectifs et les méthodes pour l'examen à mi-parcours au plus tard 2 semaines avant la mission pour l'examen à mi-parcours. Le rapport devra être envoyé à l'Unité mandatrice et à la direction du

projet. Date approximative de présentation du rapport : (date)
 Présentation : les résultats initiaux sont présentés à la direction du projet et à l'Unité mandatrice à la fin de la mission pour l'examen à mi-parcours. Date approximative de présentation : (date)
 Projet de rapport final : le rapport complet avec les annexes devrait être présenté dans les trois semaines suivant la mission pour l'examen à mi-parcours. Date approximative de présentation du rapport : (date)
 Rapport final *: le rapport révisé avec les documents détaillant la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été pris en compte dans le rapport final d'examen à mi-parcours. Le rapport devra être envoyé à l'Unité mandatrice dans la semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet de rapport. Date approximative de présentation : (date)

*Le rapport final d'examen mi-parcours doit être rédigé en anglais. Le cas échéant, l'Unité mandatrice peut organiser la traduction du rapport dans une langue plus couramment parlée par les parties prenantes nationales.

10. Dispositions institutionnelles

C'est l'Unité mandatrice qui a la responsabilité principale de gérer l'examen à mi-parcours. L'Unité mandatrice de l'examen à mi-parcours du projet est (lorsque les projets impliquent un seul pays, c'est le bureau de pays du PNUD qui est l'Unité mandatrice. Lorsque les projets sont régionaux et mis en œuvre conjointement, la responsabilité de gérer l'examen à mi-parcours incombe principalement au pays ou à l'organisme ou à l'organe de coordination régionale – à vérifier avec l'équipe du PNUD-GEF de la région– qui perçoit la plus grande part des fonds du GEF. S'il s'agit de projets internationaux, l'Unité mandatrice peut être la direction du PNUD-GEF ou le bureau de pays du PNUD chef de file).

L'Unité mandatrice passera un contrat avec les consultants et s'assurera que l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays. L'équipe du projet aura la responsabilité de prendre contact avec l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours afin de lui fournir tous les documents nécessaires, de préparer les entretiens avec les parties prenantes, et d'organiser les visites sur le terrain.

11. Durée des activités

La durée totale de l'examen à mi-parcours sera d'environ 21 jours à partir du recrutement du/des consultants. Le calendrier provisoire de l'examen à mi-parcours est le suivant:

Activité	Nombre de jours	Date d'achèvement
Préparation de la mission	3 jours	8 mai 2015
Visite de terrain et entretien avec des acteurs	10 jours	18 mai 2015
Projet de rapport d'évaluation y compris esquisse de la phase suivante	6 jours	24 mai 2015
Rapport final	2 Jours	26 mai 2015

12. Lieu d'affectation

Identifier le lieu d'affectation du consultant pour la durée du contrat, en mentionnant TOUS les lieux où des activités pourraient avoir lieu sur le terrain ou les déplacements nécessaires à l'exécution d'autres s'activités associées, en particulier en cas de déplacements vers des lieux nécessitant une sécurité de Phase I ou au-delà.

13. Voyage :

Des voyages internationaux seront requis vers (X pays) pendant la mission pour l'examen mi-parcours;

Une formation à la sécurité de base sur le terrain de niveau II et une formation avancée en matière de sécurité sur le terrain doivent être suivies avec succès avant le voyage ;

Les consultants ont la responsabilité de s'assurer de faire les vaccinations nécessaires pour le déplacement dans certains pays, comme l'a prescrit le Directeur médical des Nations Unies.

- Les consultants doivent se conformer aux Directives des Nations Unies relatives à la sécurité énoncées dans <https://dss.un.org/dssweb/>
- Tous les frais de déplacement associés seront couverts et remboursés, conformément au règlement du PNUD, sur présentation du formulaire F-10 et des documents justificatifs.

14. COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE EXIGÉES

a. Qualifications des candidats retenus

- Les consultants seront sélectionnés de manière à ce que l'équipe dispose des compétences maximales dans les domaines suivants :
- Avoir une bonne connaissance de la problématique d'accès des zones rurales en services énergétiques ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes/projets à énergies propres ;
- Avoir fait une étude similaire dans d'autres pays ;
- Avoir un diplôme d'au moins d'ingénieur ou équivalent dans les domaines énergétique et/ou changement climatiques ;
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé, écrit et la connaissance de l'anglais est un atout ;
- Être apte à produire des rapports notamment publications, plaidoyers, programmes, projets, capitalisations, etc.
- Expérience dans l'application d'indicateurs SMART et dans le remaniement ou la validation des scénarios de départ ;
- Expérience dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF ;
- Expérience professionnelle dans (région du projet);
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans des secteurs techniques pertinents ;

Compréhension avérée des questions liées au genre et expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre.

- Excellente aptitude à la communication ;
- Compétences avérées en matière d'analyse ;
- Expérience dans l'évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies sera un atout ;

b. Indépendance des consultants :

Les consultants ne peuvent pas avoir participé à la préparation, la formulation, et/ou la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du Document de projet) et ne devront pas avoir de conflit d'intérêts en relation avec les activités liées au projet.

15. PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

a. Proposition financière et modalités de paiement

Proposition financière :

- Les propositions financières doivent être « tout compris » et indiquer une somme forfaitaire pour la durée totale du contrat. L'expression « tout compris » signifie l'inclusion de tous les frais (honoraires, frais de déplacement, indemnité de subsistance, etc.);

- Pour les frais de déplacement, le taux des indemnités journalières de subsistance des Nations Unies est (*indiquer toutes les destinations de déplacement*), et donne une indication du coût de la vie dans les lieux d'affectation/de destination (*Remarque : les personnes bénéficiant de ce contrat ne sont pas considérées comme des fonctionnaires des Nations Unies et à ce titre, ils n'ont pas droit aux indemnités journalières de subsistance. Toutes les indemnités de subsistance nécessaires à l'exécution des obligations découlant du mandat doivent être incorporées dans la proposition financière, sous forme d'indemnités journalières ou de somme forfaitaire.*)
- La somme forfaitaire est fixée indépendamment des changements pouvant intervenir dans les frais encourus.

b. Modalités de paiement :

Versement de 10% du paiement après approbation du rapport d'initiation définitif d'examen à mi-parcours

30% après la présentation du projet de rapport d'examen à mi-parcours

60% après la finalisation du rapport d'examen à mi-parcours

Ou, conformément à ce qui aura été convenu entre l'Unité mandatrice et l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours.

16. Présentation recommandée des offres

- Lettre confirmant la manifestation d'intérêt et la disponibilité** à l'aide du modèle¹ fourni par le PNUD ;
- CV et Notice personnelle**(FormulaireP11), indiquant les précédentes expériences dans des projets similaires, les coordonnées (courrier électronique et numéro de téléphone) du candidat et au moins trois références professionnelles ;
- Brève description de la méthode de travail/proposition technique** indiquant les raisons pour lesquelles la personne estime être la mieux placée pour réaliser la mission attribuée, et méthodologie proposée indiquant de quelle manière elle abordera et réalisera la mission attribuée ; (1 page au maximum)
- Proposition financière** indiquant le montant total tout compris du contrat, en répartissant les coûts à l'aide du modèle fourni. Dans le cas où un candidat travaillerait pour une organisation/entreprise/institution et prévoirait la facturation par son employeur des frais de gestion relativement à la procédure pour qu'il soit mis à la disposition du PNUD en vertu d'un accord de prêt remboursable(RLA), le candidat devra le signaler ici et s'assurer que tous les frais associés sont compris dans la proposition financière soumise au PNUD. Voir le modèle de la Lettre de manifestation d'intérêt pour consulter le modèle de proposition financière

Evaluation à mi-parcours du Projet PRASE-FEM « Intégration de la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre dans le Programme Rural d'Accès aux Services Energétiques du Niger »					
Plans de mise en œuvre des recommandations					
Bureau de pays : Niger					
Key Issue & Recommendation	Management Response	Key Action	Responsibile Unit	Time Frame	Status
					(Completed, Initiated, Overdue, Pending, Ongoing)
1. Poursuivre la mise en œuvre du projet afin de consolider ses acquis et permettre l'atteinte des résultats escomptés	La mise en œuvre de la recommandation permettra d'établir un cadre de résultats adapté permettant de mieux cerner les possibilités d'atteintes des résultats	Revisiter le cadre logique et élaborer un cadre de résultats conforme à la GAR	Coordination du projet	Mars-16	Ongoing
		Mettre en œuvre les activités prioritaires nécessaires pour l'atteinte de l'objectif global du projet et des résultats escomptés au titre des composantes 1, 2 et 3 du projet (une proposition de base est fait dans ce sens par la mission d'évaluation)	Coordination du projet	Déc-16	Ongoing
2. Poursuivre la structuration initiale du projet en six composantes	Les composantes seront retenues en fonction de contribution à l'atteinte des résultats et des ressources disponibles	Supprimer la composante 4 (efficacité énergétique) car l'atteinte des résultats y afférents est définitivement compromise à cause du désistement du co-bailleur privé (Eco Act) qui s'était engagé pour 800 000 Euro de financement	Coordination du projet	Mars-16	Completed (Activité transférée au projet PASE SAFO financé par UE)
		Supprimer la composante 5 qui est en réalité une résultante et non une entrainante	PNUD/CO et PNUD/FEM	Mars-16	Initiated (en discussion avec l'Unité PNUD/FEM)

		Consacrer l'essentiel des activités et des moyens restants à l'atteinte des résultats relatifs à la composante 1 (Renforcement des capacités institutionnelles) notamment pour l'élaboration et la validation des principaux outils de gouvernance de l'électrification rurale et d'accès des ruraux aux services énergétiques modernes (cadres institutionnel, légal et réglementaire, schémas d'exploitation et de tarification des services énergétiques) en vue de la mise en scelle de l'agence nationale de promotion de l'électrification rurale - ANPER et du secteur privé (Opérateur de Services Délégués - OSD)	Coordination du projet PNUD/CO	Déc-16	Initiated
3. Elaborer une stratégie de sortie (dispositif relais d'intervention, de coordination et de pilotage)	Une stratégie de sortie sera élaborée pour donner des orientations claires pour les mesures relatives à l'appropriation nationale (niveau services étatiques, opérateurs d'accompagnement et communautés)	Mieux définir les rôles et responsabilités des principaux acteurs de sortie, à savoir l'ANPER, l'OSD et la Commune rurale de Safo durant la phase post projet	Coordination du projet PNUD/CO	juin-16	Initiated
		Accorder une attention particulière sur l'émancipation et la représentativité des femmes dans les instances de décision au niveau local	Coordination du projet PNUD/CO	juin-16	Ongoing
		Veiller à l'appropriation de l'outil PTFM par les femmes, afin d'avoir plus de revenus pour leur promotion économique (les Comités féminins de gestion (CFG) des PTFM sont en réalité un embryon d'OSD qu'il faudrait « mûrir »).	Coordination du projet	juin-16	Ongoing
4. Mobiliser une assistance technique internationale pour l'analyse et le coaching du processus d'élaboration et de validation des outils de gouvernance sectorielle	Un prestataire national peut fournir l'assistance technique et assurer également le service de suivi-évaluation. Le même prestataire peut également animer le cadre d'échange permanent avec l'APER	Recruter un prestataire national peut fournir l'assistance technique et assurer le service de suivi-évaluation.	Coordination du projet PNUD/CO	mars-16	Initiated
		Mettre en place un cadre permanent d'échange avec l'ANPER	Coordination du projet PNUD/CO	mars-16	Initiated

(électrification rurale et accès des ruraux aux services énergétiques modernes), mettre en place une cellule suivi évaluation avec les moyens humains et matériels nécessaires pour son bon fonctionnement et établir avec l'ANPER un cadre permanent d'échange et de concertation pour faciliter une sortie du projet avec maintien de ses acquis et bénéfices					
---	--	--	--	--	--